



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION



Référentiel de formation

4^{ème} et 3^{ème} de l'Enseignement Agricole (cycle 4)



Photos couverture : Mosaiques de métiers issus de l'enseignement agricole
Sources : Photothèque DICOM et établissements de l'enseignement agricole

Référentiel de formation

4^{ème} et 3^{ème} de l'enseignement agricole (cycle 4)

Sommaire



●Présentation générale de la formation 4 ^{ème} et 3 ^{ème} EA	1
●Référentiel de formation : 4 ^{ème} EA.....	7
Illustration de l'architecture	8
Enseignements disciplinaires	9 à 32
●Référentiel de formation : 3 ^{ème} EA.....	33
Illustration de l'architecture	34
Enseignements disciplinaires	35 à 58
●Référentiel de formation commun 4 ^{ème} et 3 ^{ème} EA.....	59
Présentation de la Semaine thématique "ESS"	60
Objectifs de formation de la Semaine thématique "ESS"	63
Présentation des EPI	65
Objectifs de formation des EPI	67 à 86
Objectifs de formation des EPI exclusivement 4 ^{ème} EA	87 à 92
Objectifs de formation des EPI exclusivement 3 ^{ème} EA	93 à 98
<i>Siglier</i>	99

1- Présentation générale

1.1- Généralités

Les classes de 4^{ème} EA et 3^{ème} EA participent à la diversification des parcours de formation et d'orientation et à la formation du citoyen. Elles s'inscrivent également dans le plan de lutte contre le décrochage scolaire. Les enseignements ont tous la même ambition : contribuer à l'acquisition progressive des compétences définies par les domaines du socle commun de connaissances, de compétences et de culture par la mise en oeuvre des modalités pédagogiques diversifiées et individualisées afin d'aider chaque élève à devenir acteur de son propre parcours de formation et/ou d'orientation.

Les enseignements pour ces classes sont conduits en référence au socle commun de connaissances, de compétences et de culture fixé par le décret n° 2015-372 du 31 mars 2015 et qui en définit les grands enjeux de formation pour la scolarité obligatoire.

La finalité de ces classes est triple. Les enseignements dispensés doivent permettre de réconcilier le jeune avec l'école, de participer à sa socialisation et à sa formation en tant que citoyen mais aussi de contribuer à l'élaboration de son projet personnel et/ou professionnel et/ou d'orientation.

Dans le cadre scolaire, l'élève est amené, d'une part, à respecter un ensemble de références et de normes du collectif, d'autre part, à construire une pensée personnelle. À la fin de la scolarité obligatoire, il est en mesure de mobiliser ses ressources intellectuelles et physiques pour être autonome dans son travail et faire preuve d'initiatives dans le cadre des projets individuels ou collectifs professionnel, social ou citoyen. La délivrance du Diplôme National du Brevet (DNB) atteste de la maîtrise du socle au meilleur niveau possible.

Après la classe de 3^{ème} EA, il est possible de s'orienter vers un CAP agricole, un CAP, une seconde professionnelle et le cas échéant, une seconde générale et technologique.

1.2- Présentation de la formation pour les classes de 4^{ème} - 3^{ème} EA

Le référentiel de formation intègre les deux années de formation 4^{ème} EA et 3^{ème} EA et se structure autour d'un tronc commun de formation comprenant des enseignements disciplinaires, un enseignement de complément au choix, une période de stage en entreprise et des semaines thématiques ainsi que des enseignements complémentaires comprenant des enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) et l'accompagnement personnalisé (AP).

Une attention particulière est portée, d'une part, sur les pratiques pédagogiques centrées sur une démarche de projet et mobilisant le numérique et, d'autre part, sur les espaces d'autonomie permettant aux équipes pédagogiques de mieux adapter les modalités d'enseignement à la diversité des publics tout en se référant aux domaines du socle commun. Les activités disciplinaires et interdisciplinaires permettent à l'élève de faire l'expérience de regards croisés sur des objets d'étude communs (EPI). Les pratiques différenciées et individualisées s'enrichissent des innovations et initiatives pédagogiques des équipes enseignantes notamment en mobilisant le numérique. Les enseignements s'appuient sur les contenus disciplinaires déclinés en objectifs de formation (ils constituent le référentiel de formation). Ils sont reliés aux compétences définies par les domaines du socle que les élèves doivent acquérir au meilleur niveau de maîtrise possible. Les objectifs de formation sont explicités par des documents d'accompagnement (DA) produits par l'Inspection de l'Enseignement Agricole (IEA).

Tout au long de la formation, des évaluations sont réalisées régulièrement. Elles contribuent à la validation des domaines du socle et de toutes les composantes du domaine 1 et à ce titre sont prises en compte pour la délivrance du Diplôme National du Brevet (DNB).

1.2.1- Enseignements disciplinaires

La grille horaire nationale précise la répartition du volume horaire par discipline.

Les disciplines intervenant dans la formation sont les suivantes :

- français - lettres
- langue vivante
- histoire et géographie
- Enseignement Moral et Civique (EMC)
- mathématiques
- éducation physique et sportive
- éducation socioculturelle
- technologies de l'informatique et du multimédia
- biologie - écologie
- physique chimie

● Enseignement moral et civique (EMC) - Apprentissage du "Vivre ensemble" - Valeurs de la République

L'apprentissage du "vivre ensemble" joue un rôle majeur pour les jeunes générations. Les équipes pédagogiques et éducatives mettent en œuvre, dans l'exercice de leurs fonctions respectives, des actions/activités qui structurent ces apprentissages multifactoriels. Il importe de favoriser les occasions d'un engagement citoyen au service des autres au travers d'activités sportives, culturelles... Les équipes peuvent s'appuyer sur les thématiques du document d'orientation (cf note de service DGER/SDPFE/2015-741 du 02 septembre 2015 pour la mobilisation de l'enseignement agricole pour les valeurs de la République).

L'enseignant d'histoire et géographie est le porteur institutionnel de l'enseignement moral et civique. Toutefois, l'éducation citoyenne concerne également tous les enseignements et tout projet à caractère transversal ou projet d'établissement ou encore projet de classe. Des espaces sont privilégiés pour mettre en œuvre l'EMC, par exemple, la semaine thématique "mise en œuvre et valorisation des projets" et le Parcours éducatif "Citoyen" ou des EPI.

● Éducation aux médias et à l'information (EMI)

Inscrite dans la Loi de refondation de l'École, l'éducation aux médias et à l'information a pour objectifs d'acquérir une connaissance de l'environnement informationnel et documentaire du XXI^e siècle en comprenant les caractéristiques sociétale, éthique, technique, économique des différents médias, leur place et leur influence dans la société démocratique et d'approfondir la culture de l'information des élèves. De fait, à l'ère du numérique et des réseaux sociaux, les équipes pédagogiques veillent à porter une attention particulière à l'éducation aux médias et à l'information.

Les actions éducatives conduites par les enseignants, de toutes les disciplines d'enseignement et plus particulièrement de l'information-documentation, contribuent à faciliter la participation des élèves et leur engagement dans un parcours citoyen. Elles impliquent l'acquisition de connaissances/compétences et la mise en place de méthodes actives pouvant mobiliser le numérique. La mise en œuvre de l'EMI peut s'effectuer lors de la semaine thématique "mise en œuvre et valorisation des projets", par le Parcours éducatif "Citoyen" ou lors de l'étude de l'EPI "Éducation à la responsabilité et à l'autonomie".

1.2.2- Enseignements complémentaires

Les enseignements complémentaires prennent la forme d'enseignements pratiques interdisciplinaires (pour un volume horaire hebdomadaire indicatif de 7h/élèves) et d'accompagnement personnalisé (pour un volume horaire hebdomadaire indicatif moyen de 2h/élèves). Toutes les disciplines peuvent contribuer aux enseignements complémentaires (EPI et AP). Les objectifs de formation des EPI se réfèrent aux domaines du socle.

● EPI : définition, choix des thèmes et modalités de mise en œuvre

Les EPI sont des enseignements pratiques constitutivement conduits en interdisciplinarité. Ils impliquent un travail en commun, un dialogue entre plusieurs disciplines autour d'un objet commun. Ils mobilisent la contribution de l'ensemble des disciplines dont les sciences et techniques professionnelles (STP¹) selon une organisation définie par l'équipe pédagogique. Ils encouragent la mise en œuvre d'une démarche de projet. Dans ce cadre, l'élève peut être amené à effectuer des recherches et à ce titre, l'usage réfléchi des technologies de l'information et de la communication (TIC) et plus généralement du numérique est à mobiliser. La pratique des langues vivantes est également à privilégier.

Les EPI sont mis en œuvre dans un projet pédagogique conduisant à une production concrète, individuelle ou collective plaçant l'élève en situation d'acteur social. De fait, ils contribuent à aider l'élève à construire progressivement un projet personnel, professionnel de formation et/ou d'orientation, et ce, par la découverte de la vie professionnelle et des activités ainsi que des métiers liés aux différents secteurs couverts par le ministère chargé de l'agriculture. Ils visent également à aider l'élève à développer des compétences d'expression (en particulier orale), d'autonomie, d'initiative, de créativité avec une visée citoyenne et sociale, liées à la participation à des activités collectives. Ils peuvent enrichir le Parcours "Avenir" car ils contribuent à l'élaboration d'un projet personnel et/ou professionnel et/ou d'orientation du jeune sans pour autant exclure les autres parcours éducatifs.

Les organisations qui peuvent être diverses sont envisagées par les équipes pédagogiques qui en font la proposition au chef d'établissement pour présentation en Conseil intérieur et en Conseil de l'éducation et de la formation (CEF) le cas échéant, puis validation en Conseil d'administration (CA) : liste des thèmes, modalités de participation des disciplines, nombre de semaines consacrées durant l'année à chacun des thèmes, etc....

Une partie des enseignements (3,5h hebdomadaire ou équivalent) mis en œuvre pour les EPI peut bénéficier d'un double encadrement. La pluridisciplinarité fournit aux disciplines des périodes de travail conjoint et permet des regards complémentaires sur un même sujet ou objet. Tous les enseignements sont concernés par la pluridisciplinarité. La semaine de stage individuelle en entreprise peut être reliée aux EPI.

Dans un souci d'égal accès aux différents métiers, les équipes pédagogiques sont vigilantes quant à la question des stéréotypes sociaux et sexués qui peuvent enfermer les garçons ou les filles dans des choix prédéterminés.

Les thèmes pour EPI sont les suivants :

- l'animal
- les végétaux cultivés
- l'aménagement et la valorisation de l'espace
- les matériaux
- l'énergie
- l'accueil - vente
- les activités de loisirs
- la transformation des produits agricoles
- les langues et cultures étrangères ou régionales ^(a)
- la transition agroécologique et le développement durable
- l'éducation du consommateur (exclusivement 4^{ème} EA)
- le cadre de vie et le soin à l'enfant (exclusivement 4^{ème} EA)
- l'éducation à l'autonomie et à la responsabilité (exclusivement 3^{ème} EA)
- le cadre de vie et les activités de restauration (exclusivement 3^{ème} EA)

^(a) il s'agit d'une pratique interdisciplinaire et non de l'enseignement d'une discipline linguistique

- **Accompagnement Personnalisé**

L'accompagnement personnalisé est obligatoire, il est inscrit à l'emploi du temps. Il s'adresse à tous les élèves et est destiné à soutenir la capacité de l'élève à apprendre et à progresser, notamment dans le travail personnel, à accroître le niveau de maîtrise des compétences du socle ainsi qu'à contribuer à l'acquisition de l'autonomie dans la perspective d'une poursuite d'études ou de la construction d'un projet d'orientation et/ou de formation. L'AP peut prendre des formes différentes comme l'approfondissement ou le renforcement, le développement des méthodes et ressources pour apprendre, le soutien ou la remise à niveau ainsi que l'accompagnement dans la construction du projet personnel de l'élève. Toutes les disciplines peuvent contribuer à la mise en oeuvre de l'AP.

- **Heure de vie de classe**

Un volume horaire de 10 heures annuelles est consacré au bon déroulement de la vie dans la classe. Le professeur principal en a la charge.

1.2.3- Enseignement de complément

L'enseignement de complément prend la forme d'un enseignement facultatif. Il porte sur la langue vivante étrangère 2 ou les langues et cultures régionales ou la langue des signes française. Le cas échéant, il peut être mis en relation avec l'EPI "langues et cultures étrangères ou régionales".

1.2.4- Découverte des entreprises - Semaines thématiques - Parcours éducatifs

La durée totale consacrée à la réalisation, d'une part du stage individuel en entreprise et d'autre part des semaines thématiques, ne peut excéder 4 semaines prises sur la scolarité pour chaque année scolaire.

- **Découverte des entreprises : période de stage individuel en entreprise ou visite de groupe***

La période de stage individuel en entreprise est prévue dans le cadre de la formation des élèves en classe de 4^{ème} EA et 3^{ème} EA. Elle consiste en une séquence d'observation ou en un stage d'initiation. L'élève doit y être préparé par l'équipe pédagogique. Durant cette préparation, l'attention de l'élève devra, notamment, être portée sur les questions relatives à la santé et à la sécurité au travail.

Elle a pour vocation la découverte des entreprises (activités et/ou du métier liées à un milieu professionnel) avec son intérêt, ses exigences et ses contraintes.

*Pour les élèves n'ayant pas atteint l'âge de 14 ans à la date du stage (élèves de la classe de 4^{ème} le plus souvent), il est substitué à la période de stage individuel en entreprise, une semaine d'enseignements autour de la découverte de la vie professionnelle, des métiers et des entreprises qui se déroule au sein de l'établissement scolaire et le cas échéant peut se formaliser par une visite de groupe dans une entreprise.

La période de stage individuel en entreprise doit être organisée conformément aux articles R. 715-1(1°) et (2°), R. 715-1-2 et R. 715-1-3 du Code rural, à l'arrêté du 3 avril 2014 fixant les clauses types des conventions prévues à l'article R. 715-1 du Code rural et de la pêche maritime ainsi qu'à la note de service DGER/SDPFE/2017-216 du 10 mars 2017 relative aux stages en entreprise des élèves et étudiants des établissements d'enseignement et de formation professionnelle agricoles.

Durant la période de stage individuel en entreprise, la réglementation du droit du travail s'applique. La réglementation ne permet pas à un élève de moins de 16 ans d'être affecté aux travaux interdits aux mineurs ni de faire une demande de dérogation pour les travaux réglementés. Durant les séquences d'observation sont interdits aux mineurs, les travaux légers visés à l'article R 715-2 du Code rural. Durant le stage d'initiation, l'élève peut effectuer des activités pratiques simples et variées et sous surveillance du tuteur, les travaux légers autorisés aux mineurs par l'article R. 715-2 du Code rural. Les conditions de réalisation de ces activités seront précisées au préalable, par l'équipe pédagogique, dans le respect des instructions en vigueur, selon les lieux de stage et en accord avec le responsable de l'organisme d'accueil de l'élève.

Dans ce cadre, la découverte des entreprises est prévue comme suit pour chaque année de formation :

- 1 semaine de stage individuel pour les élèves de 4^{ème} EA ayant plus de 14 ans ;
- 1 à 3 semaines de stage individuel pour les élèves de 3^{ème} EA.

- **Semaines thématiques**

Les semaines thématiques sont intégrées à la formation. Elles peuvent se dérouler selon un rythme particulier défini par l'équipe pédagogique. Tous les enseignements peuvent être mobilisés pour les semaines thématiques annuelles (le temps de cours en classe entière pouvant être utilisé pour les préparer et les réaliser).

- **Semaine thématique : Accueil des élèves**

Elle est consacrée à l'accueil et/ou à l'intégration des élèves intégrant la formation. Les enseignants, encadrant présentent

l'activité aux élèves l'environnement scolaire et les mettent en confiance dans l'établissement vis-à-vis des personnels, des autres élèves et de la formation. Il est conseillé de placer les élèves dans diverses situations leur permettant de se valoriser et de vivre une expérience fédérative structurante (valeur de la République : apprentissage du vivre ensemble). Tous les personnels de l'établissement, comme les enseignants, peuvent préparer, animer et/ou contribuer à la mise en œuvre de la semaine d'accueil. Elle peut aussi permettre d'associer les parents d'élèves et de donner l'occasion de rédiger collectivement "un contrat de vie de classe" en relation avec le règlement intérieur.

Les heures de "vie de classe" peuvent constituer un complément à cette semaine.

○ **Semaine thématique : Mise en œuvre et valorisation de projets**

Les projets peuvent être réalisés par la classe entière et peuvent être en lien avec les EPI. Ces projets sont conduits autour d'une réalisation concrète, individuelle ou collective. Pour chaque projet, l'équipe pédagogique précise dans un cahier des charges, la nature de la tâche à réaliser, la production finale à présenter, les objectifs visés, la démarche pédagogique retenue et les critères d'évaluation. Chaque projet est animé par un enseignant coordonnateur qui assure le suivi de l'état d'avancement et sa réalisation.

Il peut s'agir de projets techniques ou de projets à caractère social et/ou culturel, le cas échéant.

Exemples :

- élevage de petits animaux ;
- aménagement d'un petit jardin ;
- mise en place d'un micro - atelier de transformation de produits ;
- balisage d'un chemin de randonnées avec utilisation des QR-Code ;
- réalisation d'un spectacle ;
- valeurs de la République ;
- réalisation d'un média scolaire (journal, reportage audio, reportage vidéo, webradio...);
- réalisation d'une exposition à thème (les médias/la presse, les œuvres artistiques ...);
- organisation de portefeuille thématique (classement de documents personnels sur tablette, nuage, applications mobiles...);
- écriture d'un conte ou création de book-trailer ou bande annonce vidéo de livre² ;
- etc...

○ **Semaine thématique : Éducation à la santé et à la sexualité**

La semaine thématique est une composante de la formation des élèves. Elle s'inscrit dans une démarche d'accompagnement du développement personnel du jeune et vise à induire une réflexion sur les conduites à risques et les pratiques individuelles ou collectives, à favoriser un comportement responsable en matière de santé au sens large et à donner des points de repères forts et du sens dans la construction de sa vie personnelle.

La pédagogie préconisée doit favoriser la création d'espaces de paroles et s'appuyer en permanence sur une interactivité respectueuse des besoins et des questionnements des jeunes. Les séances sont animées par des enseignants et éventuellement assistés par des professionnels de santé extérieurs à l'établissement dont la légitimité et les compétences sont

reconnues. Avec l'appui des infirmières scolaires, les professeurs - documentalistes mettent à disposition au Centre de Documentation et d'Information (CDI) et sur le portail documentaire des documents sur ce sujet. Les contenus abordés sont indissociables des connaissances en biologie sur le développement et le fonctionnement du corps humain

L'éducation à la santé, dans son acception la plus large, est d'autant plus importante qu'elle est constitutive d'une politique nationale de prévention et de réduction des risques. Cette éducation intègre une réflexion sur les dimensions psychologiques, affectives, sociales, culturelles et éthiques. Une approche positive et structurante des sujets doit être privilégiée : être bien dans son corps et dans ses relations aux autres, se prémunir contre les violences sur soi et vis-à-vis des autres, s'alimenter pour être en bonne santé...

Les objectifs de formation sont déclinés en page 59.

● **Parcours éducatifs**

Dans le cadre de la formation, l'élève accomplit des parcours éducatifs qui ont vocation à permettre notamment d'aider l'élève à recenser ses compétences scolaires et extra scolaires tout le long de la scolarité.

Les parcours sont pleinement intégrés à la formation.

L'établissement veille à ce que les élèves puissent valoriser leurs compétences dans le cadre des parcours éducatifs.

○ **Parcours "Avenir"**

Le parcours Avenir s'adresse à tous les élèves (arrêté du 1er juillet 2015) et vise l'acquisition de connaissances et de compétences destinées à favoriser une participation constructive de l'élève à sa future vie sociale et professionnelle. Il contribue à donner du sens et à valoriser le contenu des apprentissages en favorisant le lien entre les apprentissages scolaires et les démarches de découverte du monde professionnel proposées par l'équipe pédagogique. Il participe à l'acquisition des connaissances et des compétences du socle commun (compétences sociales et civiques, autonomie et initiative). Il repose sur 3 objectifs : permettre à l'élève de 3e EA de découvrir le monde économique et professionnel ; développer son sens de l'engagement et de l'initiative ; permettre à l'élève d'élaborer son projet d'orientation ou scolaire ou professionnel.

Les documents sur l'orientation scolaire et professionnelle et l'insertion professionnelle disponibles au Centre de Documentation et d'Information et depuis le portail documentaire sur les sites sélectionnés par les professeurs - documentalistes sont à privilégier.

○ **Parcours "Citoyen"**

Le parcours Citoyen a un caractère intrinsèquement transversal. Il vise la construction, par l'élève lui-même, d'un jugement moral et civique et d'une culture de l'engagement par les projets ou les actions éducatives ayant une dimension citoyenne et/ou morale. L'EMC peut, à ce titre, permettre de structurer ces orientations. Le parcours Citoyen peut prendre appui sur la participation de l'élève à la vie sociale et démocratique de la classe et de l'établissement et de la capacité d'engagement.

Il convient de s'appuyer sur les thématiques développées par note de service (DGER du 2 septembre 2015 portant sur la mobilisation de l'EA sur les valeurs de République).

○ Parcours “Culture”

Avec l'ambition de mettre en cohérence enseignements et actions éducatives, de les relier aux expériences personnelles, de les enrichir et de les diversifier, le parcours d'éducation artistique et culturelle s'adresse à tous les élèves et vise à favoriser un égal accès à l'art et à la culture (arrêté du 1er juillet 2015). Sa mise en œuvre résulte de la concertation entre les différents acteurs d'un territoire afin de construire une offre éducative cohérente à destination des jeunes.

○ Parcours “Santé”

Le parcours santé s'adresse à tous les élèves (cf circulaire MENESR – DGESCO B3-1 n°2016-008 du 28/01/2016). Il s'inscrit dans le cadre d'une stratégie nationale de santé et s'appuie, le cas échéant, sur des partenariats extérieurs. Il contribue à la réussite éducative et à ce titre est inscrit dans le projet de l'établissement ou de la classe. Basé sur le socle et des objectifs de formation, le parcours santé a pour objectif de permettre à chaque jeune de faire des choix éclairés en matière de santé. Il s'organise autour de 3 axes : éducation à la santé ; prévention ; protection de la santé.

1.2.5- Repères

● Repères pour le socle commun de connaissances, de compétences et de culture

Le socle commun doit être validé par tous les élèves au cours de la scolarité obligatoire. Le Diplôme National du Brevet atteste la maîtrise du socle au plus haut niveau en fin de cycle 4.

Chaque domaine³ de formation du socle comprend des objectifs de connaissances et de compétences. Chacun des domaines requiert d'une part, la contribution transversale et conjointe des disciplines et d'autre part, la réalisation de démarches éducatives. Les acquis de l'élève, dans chacun des domaines et des composantes du domaine 1, sont évalués au cours de la scolarité en référence aux connaissances et compétences attendues à la fin du cycle 4. Une échelle de référence⁴ nationale permet d'évaluer le niveau de maîtrise de l'élève. L'acquisition et la maîtrise de chacun des domaines du socle et des composantes du domaine 1 ne peuvent être compensées par celles d'un autre domaine ou composante du domaine 1. Un domaine du socle ou une composante du domaine 1 est maîtrisé(e) à compter de l'échelon “3. Maîtrise satisfaisante”. Chaque niveau de maîtrise acquis par l'élève se convertit administrativement en points qui sont pris en compte dans la délivrance du DNB.

Les niveaux de maîtrise du socle sont portés au livret scolaire unique numérique (LSUN).

● Repères pour le Diplôme National du Brevet

A l'issue du cycle 4, et à compter de la session d'examen 2017, l'élève de 3e EA peut se présenter à l'examen du DNB rénové. Il privilégiera l'inscription à la “série professionnelle”.

Pour l'attribution du DNB sont pris en compte :

- le niveau de maîtrise de chacune des composantes du domaine 1 et de chacun des 4 autres domaines du socle ;
- et les notes obtenues aux 3 épreuves terminales de l'examen.

Le DNB est décerné à un candidat ayant obtenu un nombre total de points au moins égal à 350 sur 700. Ce total correspondant aux points attribués selon le niveau de maîtrise des 4 composantes du domaine 1 et de chacun des 4 autres domaines du socle ajoutés aux points obtenus aux notes des 3 épreuves terminales.

Un arrêté définit les modalités de délivrance du DNB.

Repères réglementaires :

- Décret n°2015-544 du 19 mai 2015 relatif à l'organisation des enseignements au collège fixe la formation dispensée dans les collèges et l'organisation des enseignements à compter de la rentrée 2016.
- Décret n°2015-1929 du 31 décembre 2015 fixe l'évaluation des acquis scolaires des élèves et le livret scolaire, à l'école et au collège.
- Arrêté du 19 mai 2015 portant organisation des enseignements dans les classes de collège précise les enseignements pour les classes de collège et en particulier pour les classes du cycle 4.
- Arrêtés du 23 juillet 2015 fixant respectivement le cadre de l'organisation des enseignements qui seront appliqués à compter de la rentrée scolaire 2016-2017 pour les classes de 4ème EA et 3ème EA.
- Arrêté du 23 mai 2016 fixant le contenu du livret scolaire pour les classes de 4ème EA et 3ème EA.
- Arrêté du 23 mai 2016 relatif aux modalités d'attribution du DNB pour les candidats de l'EA.
- Arrêtés du 17 juillet 2018 relatifs aux programmes d'enseignements du cycle des apprentissages fondamentaux, relatif au programme d'enseignement moral et civique (école élémentaire et collège)

Nota : Les sciences et techniques professionnelles (STP) contribuent à la mise en œuvre des EPI. Les disciplines regroupées sous l'appellation STP comprennent la Zootechnie, l'Agronomie, les Sciences et Techniques Horticoles (STH), les Sciences et Techniques Viticole (STV), les Sciences et Techniques des Equipements (STE), les Sciences et Techniques de l'Aménagement (STA), les Sciences Economiques Sociales et de Gestion/Economie Sociale et Familiale (SESG/ESF), les Techniques Commerciales (TC) et le Génie des Procédés des Industries Agroalimentaires (GPIA).

2 L'application nationale “Folios” est un service en ligne qui permet de valoriser les progrès et les expériences, les engagements et les compétences scolaires et extrascolaires des élèves et de mettre en cohérence le parcours de l'élève, elle l'aide à articuler les étapes de projets et à devenir acteur de ses choix. Cette application accompagne l'élève tout au long de sa scolarité de la sixième à la terminale et cette continuité contribue à la personnalisation des parcours : l'enseignant accompagne et se porte garant de la démarche, l'élève restant maître des contenus. Son utilisation contribue également à la diffusion des usages du numérique, sur lesquels il s'appuie, et à leur appropriation aussi bien par les élèves, les professeurs et les familles.

3 SOCLE : les 5 domaines de formation

Domaine 1 : les langages pour penser et communiquer (1)

Domaine 2 : les méthodes et outils pour apprendre

Domaine 3 : la formation de la personne et du citoyen

Domaine 4 : les systèmes naturels et les systèmes techniques

Domaine 5 : les représentations du monde et l'activité humaine

(1) le domaine 1 est structuré en 4 composantes. Chacune des 4 composantes du domaine 1 est à valider à part entière.

4 Le niveau de maîtrise du socle est évalué selon l'échelle de référence suivante :

1. Maîtrise insuffisante
2. Maîtrise fragile
3. Maîtrise satisfaisante
4. Très bonne maîtrise

Référentiel
de formation pour la
classe de

4^{ème} EA

Illustration de l'architecture de 4^{ème} EA

28 heures de cours – 32 semaines d'enseignement

Enseignements disciplinaires 19h

Français	3h
Langue vivante	2h
Histoire Géographie – Enseignement Moral et Civique.....	2h
Mathématiques	3h
Éducation physique et sportive.....	3h
Éducation socioculturelle.....	2h
Technologies de l'informatique et du multimédia.....	1h
Biologie - écologie	1.50h
Physique - chimie	1.50h
Vie de classe 10h/an	

Enseignements complémentaires 9h

EPI (7h)

Les thèmes proposés :

- l'animal
- les végétaux cultivés
- l'aménagement et la valorisation de l'espace
- les matériaux
- l'énergie
- l'accueil - vente
- les activités de loisirs
- la transformation des produits agricoles
- les langues et cultures étrangères ou régionales
- la transition agro - écologique et le développement durable
- l'éducation du consommateur
- le cadre de vie et le soin à l'enfant

Disciplines contribuant aux EPI et AP :

- Sciences et techniques professionnelles
- Enseignements disciplinaires

Accompagnement Personnalisé (2h)

Découvert des entreprises et Semaines thématiques

- 1 semaine de stage individuel en entreprise (selon la réglementation en vigueur)
et
- 3 semaines thématiques : "accueil" – "mise en œuvre et valorisation des projets" – "éducation à la santé et à la sexualité"

Dans la limite des 4 semaines prises sur la scolarité

Parcours éducatifs

Parcours AVENIR / Parcours CITOYEN / Parcours CULTURE / Parcours SANTÉ

Enseignement de complément (*Enseignement facultatif*)

- Langue vivante 2
- Langues et cultures régionales
- Langue des signes française

Référentiel
de formation :
enseignements
disciplinaires

4^{ème} EA

Français

Objectif général :

Approfondir sa compréhension et sa maîtrise du fonctionnement de la langue et des discours, à l'oral et à l'écrit, pour comprendre et communiquer. S'approprier des oeuvres littéraires et artistiques pour développer son sens critique, sa sensibilité et sa créativité et aiguïser son regard sur le monde, sur les autres et sur soi.

Objectifs

- ▶ Objectif 1- Lire
- ▶ Objectif 2- Écrire
- ▶ Objectif 3- Dire
- ▶ Objectif 4- Comprendre le fonctionnement de la langue pour penser et communiquer

Présentation, conditions d'atteinte des objectifs

L'enseignement de français s'inscrit dans l'environnement des programmes de collège de 2016 de l'Education nationale (BOEN du 26 novembre 2015, modifié par le BO du 26 juillet 2018), en cohérence avec le Socle commun de connaissances, de compétences et de culture (BOEN du 23 avril 2015).

Une lecture attentive et réfléchie de ces textes s'impose donc à tout enseignant pour prendre en compte la progression des apprentissages disciplinaires et pour inscrire les pratiques enseignantes dans la perspective de la préparation du Diplôme National du Brevet de la série professionnelle.

L'objectif général de la classe de 4^{ème} de l'enseignement agricole est de permettre à l'élève : d'approfondir sa compréhension et sa maîtrise du fonctionnement de la langue et des discours, à l'oral et à l'écrit, afin de comprendre et communiquer ; de s'approprier des oeuvres littéraires et artistiques afin de développer son sens critique, sa sensibilité et sa créativité et d'aiguïser son regard sur le monde, sur les autres et sur soi. Cet objectif ne saurait être abstrait ni théorique.

La progression cohérente des apprentissages sur l'année est adaptée aux besoins des élèves. Elle est organisée sous forme de séquences didactiques qui associent de façon décloisonnée lecture, écriture, pratique de l'oral et maîtrise de la langue autour d'un même objectif discursif (décrire, raconter, expliquer, s'initier à l'argumentation). Les compétences à faire acquérir, comme les apprentissages à organiser afin d'atteindre cet objectif, sont mis en œuvre dans des activités de production (dire/écrire) et des activités de réception (écouter/lire), au fil d'un nombre variable de séances (entre 6 et 8) ayant chacune une dominante. Différentes formes d'évaluation accompagnent l'élève au cours de cet apprentissage.

La séquence prend appui sur une œuvre intégrale ou sur un groupement de textes.

L'enseignement du français vise également à établir des correspondances avec les autres disciplines et à exercer les élèves à la maîtrise de la langue et des discours par la recherche de l'expression juste des émotions et du jugement, en les plaçant le plus possible en situation concrète. Les EPI, les semaines thématiques et les parcours, dont le parcours d'éducation artistique et culturelle, permettent de porter un regard différent sur des objets communs et, à travers la démarche de projet et le plaisir de la pratique, de développer des connaissances, des savoir-faire et des attitudes favorisant le développement harmonieux de la personnalité : ouverture aux autres, coopération, engagement, créativité.

Les projets peuvent concerner tous les domaines du socle : les systèmes naturels et techniques à travers des projets traitant de questions socialement vives, et en particulier celle du développement durable ; les médias et l'information à travers des projets mobilisant un usage critique et responsable des médias et d'Internet ; la formation morale et civique à travers des projets favorisant l'exercice explicite de la citoyenneté et la participation à des actions solidaires ; les langages et les représentations du monde et de l'activité humaine, à travers des projets ouvrant à la diversité des cultures grâce à la découverte et à l'examen critique des grandes questions anthropologiques, morales et philosophiques portées par les œuvres littéraires et artistiques.

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

► Objectif 1 : Lire

- 1.1- Lire des images, des textes variés et des documents composites (y compris numériques)
- 1.2- Repérer et résumer les informations essentielles dans un texte, une image, des documents composites (y compris numériques)
- 1.3- Utiliser ses capacités de raisonnement et mobiliser ses connaissances sur la langue et ses références littéraires pour comprendre un texte, une image et identifier des choix esthétiques
- 1.4- Situer, interpréter et apprécier des œuvres littéraires et artistiques

► Objectif 2 : Écrire

- 2.1- Écrire pour soi et pour autrui
- 2.2- Écrire spontanément ou sous la dictée un texte lisible pour le destinataire en mobilisant ses connaissances orthographiques, syntaxiques et lexicales
- 2.3- Rédiger un texte bref à partir de consignes imposées : expliquer, décrire, raconter
- 2.4- Mobiliser ses références culturelles, ses connaissances sur la langue et utiliser des outils variés pour améliorer son texte, pratiquer l'écriture d'invention

► Objectif 3 : Dire

- 3.1- Formuler clairement un propos simple devant un auditoire
- 3.2- Écouter, comprendre et prendre en compte la parole d'autrui
- 3.3- Participer de façon adaptée à un dialogue
- 3.4- Dire un texte en prose ou en vers avec expressivité

► Objectif 4 : Comprendre le fonctionnement de la langue pour penser et communiquer

- 4.1- Identifier et analyser les aspects fondamentaux du fonctionnement syntaxique
- 4.2- Maîtriser la forme des mots en lien avec la syntaxe
- 4.3- Maîtriser le fonctionnement du verbe et son orthographe
- 4.4- Maîtriser la structure, le sens et l'orthographe des mots

Langue vivante

Objectif général :

Communiquer en langue étrangère en mobilisant ses savoirs langagiers et culturels

Objectifs

- ▶ Objectif 1- Communiquer en langue étrangère
- ▶ Objectif 2- Découvrir les aspects culturels d'une langue vivante

Présentation, conditions d'atteinte des objectifs

L'enseignement des langues vivantes a pour objectif, à l'issue du cycle 4, d'amener l'élève aux niveaux suivants, tels que définis par le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) :

- niveau A2 dans les cinq activités langagières pour la langue vivante dispensée au titre de l'enseignement obligatoire ;
- niveau A2 dans au moins deux activités langagières pour la langue vivante dispensée au titre de l'enseignement complémentaire.

Les apprentissages en langues vivantes sont conçus en articulation étroite avec les cinq domaines du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, auxquels les langues vivantes contribuent.

Les langues participent à la mise en œuvre des parcours "Culture", "Avenir" et "Citoyen".

En fin de cycle 4, les élèves doivent avoir acquis la maîtrise élémentaire d'une langue vivante. Par maîtrise élémentaire, on entend la capacité à communiquer de manière simple mais efficace, dans des situations courantes de la vie quotidienne. Cela implique également la connaissance et la compréhension des cultures dont les langues sont les vecteurs, et qui permettent de dépasser la vision que véhiculent souvent les stéréotypes.

Dans le cadre des enseignements, les cinq activités langagières font l'objet d'un entraînement fondé sur l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies transférables. Il convient d'accorder une place particulièrement importante aux trois activités langagières de l'oral : compréhension, expression en continu et expression en interaction. On entraîne progressivement les élèves à passer de la production à l'expression, en favorisant une prise de parole libre et personnelle de l'élève.

Les élèves du cycle 4 ont souvent connu des difficultés ou des échecs lors de l'apprentissage des langues étrangères. Il convient de leur redonner confiance en eux. Pour cela, on prend appui sur les connaissances et les compétences qu'ils ont déjà construites, sur ce qu'ils sont effectivement capables de faire, et dont ils n'ont pas toujours conscience.

Les apprentissages en langues vivantes ne débutent pas au court du cycle 4, ni dans le cadre de l'enseignement obligatoire, ni dans celui de l'enseignement de complément. Il est nécessaire de s'inscrire dans une logique de parcours d'apprentissage personnalisés qui tient compte de la diversité des élèves. Les repères de progressivité présentés activité langagière par activité langagière dans le document d'accompagnement de l'Inspection de l'enseignement agricole, constituent de ce point de vue une aide à l'élaboration des progressions sur les deux années de 4^{ème} EA et de 3^{ème} EA prises dans leur ensemble. On pourra utiliser les potentialités offertes par les outils numériques pour optimiser tout à la fois l'exposition à la langue et la personnalisation des parcours.

On met en œuvre une approche actionnelle qui donne du sens aux apprentissages. On engage les élèves dans la réalisation de "tâches" significatives, pour laquelle les savoirs linguistiques (lexique, phonologie, grammaire) et les connaissances culturelles ne constituent pas une fin en soi mais des outils.

Les contenus culturels, intégrés aux contenus linguistiques et langagiers, sont enrichis progressivement. Ils sont contextualisés. On veille, dans ce domaine également, à la continuité des apprentissages.

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

► Objectif 1 : Communiquer en langue étrangère

- 1.1- Écouter et comprendre : comprendre une intervention orale brève, claire et simple
- 1.2- Réagir et dialoguer : interagir de façon simple, avec un débit adapté et des reformulations
- 1.3- Parler en continu : produire en termes simples des énoncés sur les gens et les choses, exprimer une opinion personnelle
- 1.4- Lire : comprendre des textes écrits courts et simples de toute nature sur des sujets concrets courants
- 1.5- Écrire et réagir à l'écrit : écrire une série d'expressions et de phrases simples reliées par des connecteurs tels que "et", "mais", "parce que"

► Objectif 2 : Découvrir les aspects culturels d'une langue vivante

La découverte des aspects culturels d'une langue vivante s'effectue par l'exploration de quatre thèmes : langages - école et société - voyages et migrations - rencontres avec d'autres cultures.

Histoire et géographie

Objectif général :

Se repérer dans le temps et dans l'espace par la construction de repères historiques et géographiques

Objectifs

- ▶ Objectif 1- Se repérer dans l'histoire du monde, de l'Europe et de la France, du siècle des Lumières à 1914, en identifier quelques aspects et les expliquer
- ▶ Objectif 2- Identifier les effets de la mondialisation contemporaine sur les espaces et les territoires

Présentation, conditions d'atteinte des objectifs

Au cours du cycle 4, les élèves comprennent progressivement comment l'histoire et la géographie, permettent de réfléchir avec précision aux temps et aux espaces des sociétés humaines et d'appréhender des phénomènes sociaux et culturels d'une grande diversité. Les thèmes d'enseignement proposés assurent que les élèves découvrent la complexité de l'évolution historique et de l'organisation géographique des territoires par des groupes humains.

En histoire, le référentiel repose sur une progression chronologique et thématique. L'élève pourra ainsi saisir, par la maîtrise des principaux repères, les évolutions, les ruptures et les continuités qui doivent donner du sens à la compréhension du passé.

En géographie, les espaces et les territoires seront observés, décrits et analysés au regard de leurs spécificités, de leurs aménagements, des effets géographiques de la mondialisation contemporaine et de la durabilité de leur développement. Le travail à différentes échelles sera engagé.

Les élèves doivent ainsi consolider leur pratique des sources historiques, apprendre à confronter des informations et des documents de diverses natures. Ils devront être capables de localiser et de caractériser des phénomènes, de les décrire puis, au fur et à mesure de leur parcours, de les analyser et de les expliquer.

L'enseignant en charge de cet enseignement d'histoire et de géographie devra veiller à être le plus concret possible, à intéresser les élèves en recourant à des supports variés et à leur proposer des activités pertinentes. Les pédagogies actives, les démarches inductives et les situations problèmes doivent donc être placées au cœur de cet enseignement pour une acquisition progressive et effective des connaissances, des capacités et des attitudes. L'enseignant évitera donc toute approche trop érudite ou exhaustive. Les enseignements de l'histoire et de la géographie contribuent à l'acquisition de chacun des cinq domaines du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. En cycle 4, les compétences travaillées au cycle précédent sont approfondies. L'enseignant vérifiera leur progression quant à l'atteinte des objectifs du socle.

L'enseignant a la liberté de choix sur les horaires consacrés aux thèmes en fonction des démarches et des projets pédagogiques engagés.

L'enseignant veillera à respecter un équilibre et à établir les convergences nécessaires entre les trois disciplines, histoire, géographie et enseignement moral et civique. Il sera également particulièrement soucieux, à travers des projets ou des parcours, de mener un travail pluridisciplinaire ou interdisciplinaire avec le français, l'éducation socio culturelle, l'éducation artistique et culturelle, les sciences, les TIM ...

Ces enseignements d'histoire et de géographie préparent donc les élèves à vivre et s'intégrer dans la société et à poursuivre des études, en leur transmettant des références culturelles et intellectuelles qui leur permettent de se situer dans le temps et l'espace comme dans un système de valeurs démocratiques, de comprendre les modalités de l'action humaine, de construire des raisonnements et de les exprimer à l'écrit comme à l'oral. Ils leur donnent ainsi les moyens d'un épanouissement individuel et de se préparer à l'exercice de la citoyenneté (cf. le référentiel de formation d'enseignement moral et civique).

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

► **Objectif 1 : Se repérer dans l'histoire du monde, de l'Europe et de la France, du siècle des Lumières à 1914, en identifier quelques aspects et les expliquer**

1.1- Utiliser les repères concernant l'Europe du XVIII^e siècle

- 1.1.1- Identifier des éléments de l'expansion économique européenne au XVIII^e siècle
- 1.1.2- Expliquer à partir de la vie d'un philosophe, les nouvelles idées et la contestation de l'absolutisme dans l'Europe des Lumières
- 1.1.3- Situer et expliquer les temps forts de la Révolution française et de l'Empire

1.2- Caractériser l'Europe et le monde au XIX^e siècle

- 1.2.1- Identifier les principales mutations dues à la "révolution industrielle" en Europe
- 1.2.2- Décrire et expliquer les conquêtes et les sociétés coloniales

1.3- Situer quelques évolutions de la France de 1815 à 1914

- 1.3.1- Expliquer la difficile conquête du droit de vote en France de 1815 à 1914
- 1.3.2- Identifier les fondements de la culture républicaine sous la III^e République
- 1.3.3- Situer la place et le rôle des femmes dans une société en mutation

► **Objectif 2 : Identifier les effets de la mondialisation contemporaine sur les espaces et les territoires**

2.1- Caractériser le processus d'urbanisation du monde

- 2.1.1- Décrire et analyser les espaces et les paysages de l'urbanisation
- 2.1.2- Expliquer l'inégale connexion des villes aux réseaux de la mondialisation

2.2- Identifier les mobilités humaines transnationales

- 2.2.1- Identifier et expliquer les migrations transnationales
- 2.2.2- Décrire et expliquer le tourisme international et ses effets sur les territoires

2.3- Caractériser les espaces transformés par la mondialisation

- 2.3.1- Identifier les mers et les océans, comme des espaces de la mondialisation
- 2.3.2- Décrire et analyser les effets de la mondialisation sur le territoire des États-Unis
- 2.3.3- Localiser et décrire un grand ensemble géographique africain dans le contexte de la mondialisation

Enseignement moral et civique

Objectif général :

Se préparer à l'exercice de la citoyenneté

Objectifs

- ▶ Objectif 1- Respecter autrui
- ▶ Objectif 2- Acquérir et partager les valeurs de la République
- ▶ Objectif 3- Construire une culture civique

Présentation, conditions d'atteinte des objectifs

L'enseignement moral et civique s'inscrit dans l'environnement des programmes du collège de l'éducation nationale publiés au BOEN du 23 juillet 2018.

En raison de l'importance de cet enseignement pour la construction d'une morale civique en lien étroit avec les principes et les valeurs de la citoyenneté qui fondent le pacte républicain garant de la cohésion nationale, le référentiel d'enseignement moral et civique de l'enseignement agricole reprend en très grande partie le texte officiel de l'Éducation nationale.

Les finalités, les modalités pratiques et les méthodes restent donc identiques. Pour autant, les professeurs sont encouragés à se saisir de toutes les spécificités de l'enseignement agricole afin de mettre en œuvre cet enseignement de manière la plus efficiente possible.

Dans cette perspective, la mobilisation et l'appropriation par les élèves de valeurs, de savoirs et de pratiques, doivent privilégier des situations pédagogiques spécifiques, permettant de stimuler l'échange, le respect, la solidarité, la coopération, l'initiative individuelle et collective (débat argumenté, projet, partenariat, engagement coopératif, préparation et réalisation de la journée de la laïcité ...). Les pédagogies actives et les situations problèmes doivent donc être placées au cœur de cet enseignement pour une acquisition progressive et effective des connaissances et des compétences. L'enseignement moral et civique doit pouvoir s'inscrire également dans les projets interdisciplinaires et éducatifs au sein des établissements agricoles. (cf. Note de service DGER/SDPFE/2015-741 du 02/09/2015). L'enseignement moral et civique contribue aussi à l'acquisition de chacun des domaines du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, en particulier le domaine 3, « la formation de la personne et du citoyen ».

Le référentiel d'enseignement moral et civique repose sur la logique de cycle avec des attendus de fin de cycle.

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

► Objectif 1 : Respecter autrui

- 1.1- Construire le respect de soi
- 1.2- Construire le respect d' autrui
- 1.3- Expliquer ses choix et ses actes, la morale et l'éthique
- 1.4- Comprendre le rôle de la loi dans une société

► Objectif 2 : Acquérir et partager les valeurs de la République

- 2.1- Connaître les principes, valeurs et symboles de la citoyenneté française et de la citoyenneté européenne
- 2.2- Comprendre les grands principes des sociétés démocratiques
- 2.3- Reconnaître les grandes caractéristiques d'un État démocratique

► Objectif 3 : Construire une culture civique

- 3.1- Voter. Un droit fondamental en démocratie
- 3.2- Élire. La représentation citoyenne au cœur de la démocratie
- 3.3- Défendre la liberté des peuples et la démocratie. La Défense et la sécurité
- 3.4- S'engager. L'engagement individuel ou collectif des citoyens dans une démocratie

Mathématiques

Objectif général :

S'initier à la démarche scientifique

Objectifs

- ▶ Objectif 1- Pratiquer le calcul numérique et le calcul littéral
- ▶ Objectif 2- Organiser et gérer des données
- ▶ Objectif 3- Mettre en œuvre des calculs de grandeurs en maîtrisant les unités adaptées
- ▶ Objectif 4- Conduire des raisonnements géométriques simples utilisant des propriétés des figures usuelles
- ▶ Objectif 5- Écrire, mettre au point et exécuter un programme simple

Présentation, conditions d'atteinte des objectifs

Les mathématiques entretiennent des liens étroits avec les autres sciences et la technologie, le langage mathématique permettant de décrire et de modéliser les phénomènes de la nature mais elles s'en distinguent aussi car elles forment une discipline intellectuelle autonome, possédant son identité. Le rôle de la preuve, établie par le raisonnement, est essentiel et l'on ne saurait se limiter à vérifier sur des exemples la *vérité des faits mathématiques*. L'enseignement des mathématiques conduit à goûter le plaisir de découvrir par soi-même cette vérité, établie rationnellement et non sur un argument d'autorité, et à la respecter. Faire des mathématiques, c'est se les approprier par l'imagination, la recherche, le tâtonnement et la résolution de problèmes, dans la rigueur de la logique et le plaisir de la découverte. Ainsi les mathématiques aident à structurer la pensée et fournissent des modèles et des outils aux autres disciplines scientifiques et à la technologie.

Les *nombre*s sont au début et au cœur de l'activité mathématique. L'acquisition des principes de base de la numération, l'apprentissage des opérations et de leur sens, leur mobilisation pour des mesures et pour la résolution de problèmes sont présents tout au long des apprentissages. Ces apprentissages, qui se font en relation avec la maîtrise de la langue et la découverte des sciences, sont poursuivis tout au long de la scolarité obligatoire avec des degrés croissants de complexité – nombre entiers naturels, nombres décimaux, fractions, nombres relatifs. L'apprentissage des techniques opératoires est évidemment indissociable de l'étude des nombres. Il s'appuie sur la mémorisation des tables, indispensable tant au calcul mental qu'au calcul posé par écrit.

La *géométrie* doit rester en prise avec le monde sensible qu'elle permet de décrire. Les constructions géométriques, avec leurs instruments traditionnels – règle, équerre, compas, rapporteur –, aussi bien qu'avec un logiciel de géométrie, constituent une étape essentielle à la compréhension des situations géométriques. Mais la géométrie est aussi le domaine de l'argumentation et du raisonnement, elle permet le développement des qualités de logique et de rigueur.

L'*organisation et la gestion des données* sont indispensables pour comprendre un monde contemporain dans lequel l'information chiffrée est omniprésente, et pour y vivre. Il faut d'abord apprendre à lire et interpréter des tableaux, schémas, diagrammes, à réaliser ce qu'est un événement aléatoire. Puis apprendre à passer d'un mode de représentation à l'autre, à choisir le mode le plus adéquat pour organiser et gérer des données. Émerge ainsi la proportionnalité et les propriétés de linéarité qui lui sont associées. En demandant de s'interroger sur la signification des nombres utilisés, sur l'information apportée par un résumé statistique, sur les risques d'erreur d'interprétation et sur leurs conséquences possibles, y compris dans la vie courante, cette partie des mathématiques contribue à former de jeunes adultes capables de comprendre les enjeux et débats de la société où ils vivent.

L'*algorithmique et la programmation*, développées dans une démarche de projet, sans viser une connaissance experte et exhaustive d'un langage ou d'un logiciel particulier, permettent de préparer les élèves à vivre dans un monde où les technologies de l'information et de la communication sont essentielles. Les notions de variables et de fonctions sous une forme différente entraînent au raisonnement chaque apprenant tout en développant leur autonomie et le sens du travail collaboratif. C'est un objectif qui doit s'appuyer, autant que possible, sur des situations rencontrées dans les autres domaines de ce référentiel.

Enfin, en tant que discipline d'expression, les mathématiques participent à la *maîtrise de la langue*, tant à l'écrit – rédaction, emploi et construction de figures, de schémas, de graphiques – qu'à l'oral, en particulier par le débat mathématique et la pratique de l'argumentation.

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

► Objectif 1 : Pratiquer le calcul numérique et le calcul littéral

- 1.1- Utiliser diverses représentations d'un même nombre (écriture décimale ou fractionnaire, notation scientifique, repérage sur une droite graduée), passer d'une représentation à une autre
- 1.2- Introduire la notion de racine carrée et les carrés parfaits entre 1 et 144
- 1.3- Comparer, ranger, encadrer des nombres rationnels
 - 1.3.1- Repérer et placer un nombre rationnel sur une droite graduée
- 1.4 Pratiquer le calcul exact ou approché, mental, à la main ou instrumenté
 - 1.4.1- Vérifier la vraisemblance d'un résultat, notamment en estimant son ordre de grandeur
- 1.5- Effectuer des calculs numériques simples impliquant des puissances, notamment en utilisant la notation scientifique (exposant entiers simples, positifs ou négatifs)
- 1.6- Calculer la valeur d'une expression littérale en donnant aux variables des valeurs numériques.
- 1.7- Utiliser les égalités $k(a + b) = ka + kb$ et $k(a - b) = ka - kb$ et réduire une expression littérale à une variable du type : $3x - (4x - 2)$; $2x^2 - 3x + x^2 + \dots$
- 1.8- S'approprier la notion d'équation du premier degré à une inconnue dans le cadre de la résolution de problème

► Objectif 2 : Organiser et gérer des données

- 2.1- Recueillir des données, les organiser, les lire, qu'elles soient sous forme de données brutes, de tableau ou de graphique
- 2.2- Entretenir les questions relatives au hasard à partir de situations issues de la vie quotidienne en suscitant des débats
- 2.3- Calculer et interpréter la moyenne d'une série statistique
- 2.4- Maîtriser la proportionnalité, en particulier résoudre des problèmes de recherche de quatrième proportionnelle
 - Déterminer un coefficient de proportionnalité
 - Reconnaître une situation de non proportionnalité
 - Partager une quantité (par exemple une somme d'argent) en deux ou trois parts selon un ratio donné
- 2.5- Résoudre des problèmes de pourcentage

► Objectif 3 : Mettre en œuvre des calculs de grandeurs en maîtrisant les unités adaptées

- 3.1- Mener des calculs impliquant des grandeurs mesurables, notamment des grandeurs composées, en conservant les unités
 - Vérifier la cohérence des résultats tant du point de vue des unités que du contexte
- 3.2- Calculer le volume d'un prisme, d'une pyramide et d'un cône de révolution

► Objectif 4 : Conduire des raisonnements géométriques simples utilisant des propriétés des figures usuelles

- 4.1- (Se) repérer sur une droite graduée, dans le plan muni d'un repère orthogonal, dans un parallélogramme rectangle
- 4.2- Résoudre des problèmes de géométrie plane, prouver un résultat général, valider ou réfuter une conjecture
- 4.3- Utiliser les théorèmes relatifs aux milieux des deux côtés d'un triangle
- 4.4- Caractériser le triangle rectangle par l'égalité de Pythagore et calculer la longueur d'un côté d'un triangle rectangle à partir de celles des deux autres

► Objectif 5 : Écrire, mettre au point et exécuter un programme simple

- 5.1- Décomposer un problème en sous-problèmes afin de structurer un programme ; reconnaître des schémas
- 5.2- Écrire, mettre au point (tester, corriger) et exécuter un programme en réponse à un problème donné
- 5.3- Écrire un programme dans lequel des actions sont déclenchées par des événements extérieurs
- 5.4- Programmer des scripts se déroulant en parallèle

Éducation Physique et Sportive

Objectif général :

Former un citoyen cultivé, lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué.

Objectifs

- ▶ Objectif 1- Développer sa motricité et apprendre à s'exprimer en utilisant son corps
- ▶ Objectif 2- S'approprier par la pratique physique et sportive, des méthodes et outils
- ▶ Objectif 3- Partager des règles, assumer des rôles et responsabilités
- ▶ Objectif 4- Apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière
- ▶ Objectif 5- S'approprier une culture physique sportive et artistique

Présentation, conditions d'atteinte des objectifs

L'EPS répond aux enjeux de formation du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, en permettant à tous les élèves, filles et garçons ensemble et à égalité, de poursuivre cinq objectifs de formation décrits ci-après.

L'EPS développe l'accès à un riche champ de pratiques, à forte implication culturelle et sociale, importante dans le développement de la vie personnelle et collective de l'individu. Tout au long de la scolarité, l'EPS a pour finalité de former un citoyen lucide, cultivé, autonome, physiquement et socialement éduqué, dans le souci de vivre ensemble. Elle amène les enfants et les adolescents à rechercher le bien-être et à se soucier de leur santé. Elle assure l'inclusion, dans la classe, des élèves à besoins éducatifs particuliers ou en situation de handicap. L'EPS initie au plaisir de la pratique sportive.

Pour atteindre ces cinq objectifs, l'EPS propose à tous les élèves, un parcours de formation constitué de :

- quatre champs d'apprentissages moteurs :
 - produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée ;
 - adapter ses déplacements à des environnements variés ;
 - s'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique ;
 - conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel.
- ainsi que trois compétences méthodologiques et sociales complémentaires (CMS) :
 - s'engager lucidement dans la pratique : se préparer à l'effort, connaître ses limites, identifier et maîtriser les risques, se préserver des traumatismes, récupérer, apprécier les effets de l'activité physique sur soi, maîtriser ses émotions ;
 - s'approprier et respecter les règles de vie collective (installer, utiliser, ranger du matériel, recueillir des informations, travailler en équipe), et s'entraider. Assumer les différents rôles liés à l'activité : juger, arbitrer, aider, parer, observer, apprécier, entraîner ;
 - savoir utiliser différentes démarches pour apprendre à agir efficacement : observer, identifier, analyser, apprécier les effets de l'activité, évaluer la réussite et l'échec, concevoir des projets.

Chaque champ d'apprentissage permet à l'élève de construire des compétences intégrant différentes dimensions (motrice, méthodologique, sociale) en s'appuyant sur des activités physiques et artistiques (APSA) diversifiées. Les compétences motrices, méthodologiques et sociales, visées pendant le cycle sont représentatives de la combinaison des champs d'apprentissage, des CMS et des APSA supports des apprentissages. Les APSA choisies appartiennent à une liste nationale, régionale et locale. Par la formalisation d'un projet pédagogique, les enseignants d'EPS définissent un parcours de formation équilibré et progressif, adapté aux caractéristiques des élèves, aux capacités des matériels et équipements disponibles et aux ressources humaines mobilisables. Les repères de progressivité sont compris en référence au niveau 1 et niveau 2 de la compétence visée dans le champ d'apprentissage moteur. Le niveau 2 est attendu en fin de cycle 4.

Il est attendu qu'à l'issue du cycle 4, les élèves aient traversé les cinq objectifs en articulant les trois compétences méthodologiques et sociales et les APSA dans chacun des quatre champs d'apprentissage.

La validation des objectifs visés dans chacun des champs d'apprentissage contribue à attester la maîtrise du socle.

Présentation, conditions d'atteinte des objectifs

- L'EPS participe à l'acquisition de toutes des compétences du socle commun, en offrant aux élèves un lieu d'expériences concrètes.

- Précisions relatives aux APSA et à certaines préconisations particulières :

- Activité spécifique établissement : afin de répondre à un besoin particulier, une activité spécifique à l'établissement peut être programmée, elle devra être justifiée dans le projet d'EPS

- Liste régionale et nationale d'APSA : il convient de se référer aux listes en vigueur.

- Le savoir nager

L'acquisition du savoir nager est une priorité nationale. Le savoir nager correspond à une maîtrise du milieu aquatique et ne doit pas être confondu avec les activités de la natation sportive.

- Le savoir se déplacer en vélo en sécurité

L'évolution de la société, les préoccupations environnementales, la priorité accordée à l'éducation au développement durable, nous conduisent à nous questionner sur les modes de déplacement alternatifs à la voiture. L'école doit pouvoir proposer aux élèves l'acquisition du savoir se déplacer en vélo en sécurité dans différents milieux, urbains ou ruraux et de les sensibiliser au développement de la santé, à la réduction de la pollution et à la maîtrise technique de ce mode de déplacement.

- Au cours du cycle 4, les élèves passent de la préadolescence à l'adolescence et connaissent des transformations corporelles, psychologiques importantes qui les changent et modifient leur vie sociale. Dans ce cadre, l'EPS aide tous les collégiens et toutes les collégiennes à acquérir de nouveaux repères sur soi, sur les autres, sur l'environnement, pour construire une image positive de soi dans le respect des différences, d'intégrer les valeurs citoyennes. L'investissement dans des projets individuels et collectifs est un enjeu qui permet de mobiliser de nouvelles ressources d'adaptation, d'observation, d'analyse, de mémorisation et d'argumentation. Au cycle 4, les émotions jouent un rôle essentiel pour maintenir l'engagement dans les apprentissages. Il importe d'en tenir compte pour conserver le plaisir d'agir et d'apprendre, garant d'une activité physique régulière. En complément de l'EPS, l'association sportive de l'établissement constitue une occasion pour tous les élèves volontaires, de prolonger leur pratique physique dans un cadre associatif, de vivre de nouvelles expériences et de prendre en charge des responsabilités.

- Croisement entre enseignements et EPI et parcours éducatifs : l'EPS participe avec les autres disciplines à la découverte des métiers dans le cadre des EPI. Elle contribue à la réalisation des parcours éducatifs.

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

► Objectif 1 : Développer sa motricité et apprendre à s'exprimer en utilisant son corps

- 1.1- Acquérir des techniques spécifiques pour améliorer son efficience
- 1.2- Communiquer des intentions et des émotions avec son corps devant un groupe
- 1.3- Verbaliser les émotions et sensations ressenties
- 1.4- Utiliser un vocabulaire adapté pour décrire la motricité d'autrui et la sienne

► Objectif 2 : S'approprier par la pratique physique et sportive, des méthodes et outils

- 2.1- Préparer-planifier-se représenter une action avant de la réaliser
- 2.2- Répéter un geste sportif ou artistique pour le stabiliser et le rendre plus efficacement
- 2.3- Construire et mettre en œuvre des projets d'apprentissage individuel ou collectif
- 2.4- Utiliser des outils numériques pour analyser et évaluer ses actions et celles des autres

► Objectif 3 : Partager des règles, assumer des rôles et responsabilités

- 3.1- Respecter, construire et faire respecter règles et règlements
- 3.2- Accepter la défaite et gagner avec modestie et simplicité
- 3.3- Prendre et assumer des responsabilités au sein d'un collectif pour réaliser un projet ou remplir un contrat
- 3.4- Agir avec et pour les autres, en prenant en compte les différences

► Objectif 4 : Apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière

- 4.1- Identifier les effets d'une pratique physique régulière sur son état de bien-être et de santé
- 4.2- Utiliser des indicateurs objectifs pour caractériser l'effort physiquement
- 4.3- Évaluer la quantité et la qualité de son activité physique quotidienne dans et hors l'école
- 4.4- Adapter l'intensité de son engagement physique à ses possibilités pour ne pas se mettre en danger

► Objectif 5 : S'approprier une culture physique sportive et artistique

- 5.1- S'approprier, exploiter et savoir expliquer les principes d'efficacité d'un geste technique
- 5.2- Acquérir les bases d'une attitude réflexive et critique vis à vis du spectacle sportif
- 5.3- Découvrir l'impact des nouvelles technologies appliquées à la pratique physique et sportive
- 5.4- Décrire les éléments essentiels de l'histoire des pratiques corporelles éclairant les activités physiques contemporaines
- 5.5- Comprendre la culture sportive

Éducation socioculturelle

Objectif général :

Expérimenter différentes formes d'expression et acquérir une culture artistique

Objectifs

- ▶ Objectif 1- Expérimenter différentes formes d'expression artistique
- ▶ Objectif 2- Concevoir et réaliser, en groupe, un (plusieurs) projet(s) artistique(s)

Présentation, conditions d'atteinte des objectifs

L'éducation artistique participe à la formation culturelle et sociale des élèves. Associée à une pratique artistique, elle assure, par l'engagement de ces derniers le développement de leur sensibilité et de leur imaginaire.

La pratique est ici fondée sur l'appropriation de moyens techniques d'expression, de méthodes propres à toute production et à l'acquisition de repères culture et confrontée aux œuvres de la création artistique d'hier et d'aujourd'hui. Les élèves peuvent ainsi donner sens à ce qu'ils réalisent, acquérir un esprit d'ouverture et se constituer une culture artistique.

L'action pédagogique doit prendre en compte la propension de l'élève à agir à partir du concret et à se confronter au réel ; les méthodes et les techniques, nécessairement actives, devront favoriser sa capacité de création et d'organisation en se projetant dans des réalisations individuelles et collectives.

Une valorisation et socialisation par des présentations en dehors de la classe ou même de l'établissement seront recherchées.

Cette entrée par le travail d'expression, d'expérimentation et de construction, s'appuyant sur différents domaines d'expression, s'enrichit par de vraies rencontres avec les artistes et les lieux de diffusion artistique.

Ce systématique aller-retour entre pratiques d'expression et ouverture sur l'environnement culturel est une recommandation centrale pour l'atteinte des objectifs de ce référentiel.

L'éducation artistique, appréhendée de manière transversale et co-disciplinaire, ne se confond pas avec le parcours « Culture » mais contribue à la culture artistique des élèves en investissant particulièrement les champs des connaissances et des rencontres.

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

► **Objectif 1 : Expérimenter différentes formes d'expression artistique**

- 1.1- Acquérir des langages et des outils propres à différents domaines artistiques
- 1.2- Acquérir des connaissances propres à différents domaines artistiques
- 1.3- Mettre en œuvre ces acquis dans des réalisations individuelles
- 1.4- Rendre compte, en termes personnels, d'une (des) expériences artistiques vécues

► **Objectif 2 : Concevoir et réaliser, en groupe, un (plusieurs) projet(s) artistique (s)**

- 2.1- Choisir un domaine artistique et anticiper la conception du projet
- 2.2- Utiliser les techniques et langages du domaine choisi
- 2.3- Réaliser la production, la promouvoir et l'évaluer

Technologies de l'informatique et du multimédia/Information-documentation

Objectif général :

Utiliser les outils informatiques et du multimédia et rechercher, trouver, analyser et communiquer des informations

Objectifs

- ▶ Objectif 1- S'approprier et utiliser un environnement informatique de travail
- ▶ Objectif 2- Créer, produire, traiter et exploiter des données
- ▶ Objectif 3- Face à un besoin d'information, étudier comment y répondre en mobilisant des caractéristiques des systèmes d'information, analyser la qualité de l'information et communiquer les connaissances acquises.
- ▶ Objectif 5- Découvrir l'analyse et le codage
- ▶ Objectif 6- Appréhender les évolutions des technologies de l'informatique et du multimédia

Présentation, conditions d'atteinte des objectifs

L'enseignement du TIM/Information-documentation est transversal aux diverses compétences et à l'ensemble des domaines du socle. Il participe à la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. À l'exception de l'objectif 5, les intitulés des objectifs et sous-objectifs sont identiques pour les classes de 4^{ème} et de 3^{ème}.

Il a pour objet de permettre à l'élève de comprendre les enjeux sociétaux, et ses liens avec les préoccupations de chaque être humain, des technologies de l'informatique et du multimédia et de l'information-documentation.

L'enseignement de l'information-documentation peut être mobilisé dans les objectifs 3, 4 et 6.

Les activités proposées doivent faciliter notamment l'appropriation du domaine 2 du socle : « outils numériques pour échanger et communiquer » par la mise en œuvre des moyens technologiques (micro-ordinateurs connectés aux réseaux numériques, outils et équipements automatiques, objets connectés, matériels de production, ressources multimédias...) de façon réfléchie.

Les principales caractéristiques des systèmes d'information (approche sciences de l'information et de la communication) et de l'analyse de la qualité de l'information en réponse à un besoin d'information sont traitées en lien avec l'éducation aux médias et à l'information.

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

► Objectif 1 : S'approprier et utiliser un environnement informatique de travail

- 1.1- Utiliser et gérer des espaces de stockage
- 1.2- Utiliser les périphériques en fonction des tâches à réaliser individuellement ou en groupe
- 1.3- Utiliser les logiciels, les applications et les services en fonction des besoins

► Objectif 2 : Créer, produire, traiter et exploiter des données

- 2.1- Saisir, coller, insérer, mettre en page du texte, mettre en forme des données
- 2.2- Traiter une image, un son, une vidéo
- 2.3- Organiser la composition de documents numériques
- 2.4- Créer et scénariser un ou plusieurs document(s) numérique(s) multimédia en réponse à un ou des projet(s) de publication, mobilisant plusieurs médias et en choisissant et en justifiant un format de fichier
- 2.5- Utiliser un tableur grapheur
- 2.6- Différencier les situations simulées des situations réelles

► Objectif 3 : Face à un besoin d'information, étudier comment y répondre en mobilisant des caractéristiques des systèmes d'information, analyser la qualité de l'information et communiquer les connaissances acquises.

- 3.1- Déterminer un besoin d'information à partir d'un thème induit par les évolutions sociales et techniques des technologies de l'information et de la communication
- 3.2- Découvrir les modalités d'interrogation des différents systèmes d'information
- 3.3- Analyser la qualité de l'information recueillie en lien avec le besoin d'information défini
- 3.4- Communiquer sous la forme de documents scripto-visuels multimédia des informations, des connaissances en tenant compte de différentes situations de communication en temps réel et/ou différé

► Objectif 4 : Adopter une attitude responsable

- 4.1- Découvrir et respecter les règles de droit dans une société démocratique
- 4.2- Découvrir les spécificités de la présence numérique personnelle et professionnelle notamment sur les réseaux sociaux
- 4.3- Élaborer une production individuelle ou collective en découvrant les enjeux et les règles de publication

► Objectif 5 : Découvrir l'analyse et le codage

- 5.1- S'initier aux principes de base de l'algorithmique
- 5.2- Utiliser des langages de programmation simples pour concevoir de petits programmes ludiques

► Objectif 6 : Appréhender les évolutions des technologies de l'informatique et du multimédia

- 6.1- Repérer pour un objet technique donné, sa durée de vie et les conditions réelles ou imaginées de sa disparition
- 6.2- Situer dans le temps les inventions en rapport avec l'objet technique étudié et repérer le ou les progrès apportés
- 6.3- Identifier ce qui a conduit à prendre conscience de la protection de l'environnement
- 6.4- Découvrir comment organiser une veille informationnelle technologique

Biologie-Écologie

Objectif général :

Acquérir des compétences scientifiques pour comprendre l'organisation fonctionnelle et les modalités de la reproduction des angiospermes et des mammifères et pour préciser les caractéristiques d'un milieu

Objectifs

- ▶ Objectif 1- Présenter l'organisation fonctionnelle des angiospermes et des mammifères
- ▶ Objectif 2- Présenter les modalités de la reproduction des angiospermes et des mammifères
- ▶ Objectif 3- Préciser les caractéristiques écologiques d'un milieu

Présentation, conditions d'atteinte des objectifs

L'enseignement de biologie-écologie contribue à l'acquisition des éléments essentiels de culture scientifique permettant à l'élève de caractériser l'organisation et la reproduction des angiospermes et des mammifères et de préciser leurs relations avec leur milieu de vie. Il contribue à son éducation à l'environnement pour un développement durable. Il s'inscrit dans le cycle 4 d'enseignement de la scolarité obligatoire. Il s'appuie sur les acquis du cycle 3. Il participe à la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Les éléments de culture scientifiques relatifs au fonctionnement du corps humain sont mis en relation avec les apports de la semaine thématique "Éducation à la santé et à la sexualité". Ils s'inscrivent dans le parcours éducatif "santé".

Les éléments de culture scientifiques relatifs à l'organisation fonctionnelle et la reproduction des angiospermes et des mammifères peuvent être mis en relation avec les EPI "L'animal", "Les végétaux cultivés" et "La transition agro-écologique et le développement durable".

Les éléments de culture scientifiques relatifs aux caractéristiques écologiques d'un milieu peuvent être mis en relation avec les EPI "La transition agro-écologique et le développement durable" et "L'aménagement et la valorisation de l'espace".

Pour atteindre les différents objectifs de formation, les enseignements font une large place à des études concrètes, ancrées dans le réel. Pour ce faire, la mise en œuvre d'une démarche d'investigation basée sur une approche pratique au laboratoire et/ou sur le terrain et la mise en œuvre de techniques d'observations appropriées est privilégiée.

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

► **Objectif 1 : Présenter l'organisation fonctionnelle des angiospermes et des mammifères**

- 1.1- Identifier les différents niveaux d'organisation d'un être vivant, du tissu à l'organisme
- 1.2- Décrire simplement l'organisation fonctionnelle d'une angiosperme
- 1.3- Décrire simplement l'organisation fonctionnelle d'un mammifère

► **Objectif 2 : Présenter les modalités de la reproduction des angiospermes et des mammifères**

- 2.1- Décrire les modalités de la reproduction sexuée et de la multiplication végétative chez les angiospermes
- 2.2- Présenter les modalités de la fécondation chez les mammifères
- 2.3- Décrire l'organisation et les fonctions de l'appareil reproducteur de la femme et de l'homme
- 2.4- Présenter les principales étapes de la reproduction chez l'être humain
- 2.5- S'informer sur la vie sexuelle et la contraception
- 2.6- Décrire les différents contextes de contamination par les infections sexuellement transmissibles ainsi que leurs moyens de prévention

► **Objectif 3 : Préciser les caractéristiques écologiques d'un milieu**

- 3.1- Identifier des paramètres caractérisant le climat et le sol
- 3.2- Préciser l'influence des conditions de l'environnement sur la reproduction des êtres vivants

Physique-Chimie

Objectif général :

Acquérir des compétences scientifiques dans le cadre de la physique-chimie pour explorer et comprendre le monde qui nous entoure

Objectifs

- ▶ Objectif 1- Décrire l'organisation et les transformations de la matière
- ▶ Objectif 2- Caractériser les mouvements et les interactions
- ▶ Objectif 3- Appréhender la notion d'énergie et de ses conversions
- ▶ Objectif 4- Utiliser des signaux pour observer et communiquer

Présentation, conditions d'atteinte des objectifs

L'enseignement de physique-chimie contribue à l'acquisition d'une culture scientifique pour poursuivre la construction d'une représentation globale, cohérente et rationnelle du monde dans le parcours du cycle 4 d'enseignement de la scolarité obligatoire. Pour cela, ses contenus s'appuient sur les acquis du cycle 3 et de la classe de 5e, leur approfondissement se poursuivra en classe de 3^{ème}. C'est pourquoi les intitulés des objectifs et sous-objectifs sont identiques pour les classes de 4^{ème} et de 3^{ème}. Il doit participer à la maîtrise du socle commun (en termes de connaissances, de compétences et de culture). Les acquisitions effectuées au cours de ce cycle seront évaluées (en contrôle continu et lors d'une épreuve écrite terminale) en vue de l'obtention du DNB.

On privilégiera systématiquement une approche partant de situations problèmes résolument concrètes et contextualisées, en s'appuyant sur des sujets attractifs débouchant sur des problématisations simples, sur la pratique expérimentale et/ou la recherche documentaire. Cette approche doit être un facteur de motivation suscitant la curiosité et débouchant sur la réussite des élèves. Elle met en avant le questionnement, la formulation d'hypothèses, le passage à l'expérimentation et la pratique de démarches scientifiques simples pour éprouver ces hypothèses. Dans une démarche de co-construction des compétences du socle commun, elle conduit à des modélisations élémentaires (équations chimiques simples, loi d'Ohm, représentation des interactions mécaniques...).

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

► Objectif 1 : Décrire l'organisation et les transformations de la matière

- 1.1- Décrire la constitution et les états de la matière
- 1.2- Décrire et expliquer les transformations physiques et chimiques de la matière
- 1.3- Décrire l'organisation de la matière dans l'univers

► Objectif 2 : Caractériser les mouvements et les interactions

- 2.1- Caractériser un mouvement
- 2.2- Modéliser une interaction par une force

► Objectif 3 : Appréhender la notion d'énergie et de ses conversions

- 3.1- Identifier les sources, les transferts, les conversions et les formes d'énergie
- 3.2- Utiliser la conservation de l'énergie
- 3.3- Exploiter les lois de l'électricité en réalisant des circuits électriques simples

► Objectif 4 : Utiliser des signaux pour observer et communiquer

- 4.1- Caractériser différents types de signaux (lumineux, sonores, radio ...)
- 4.2- Utiliser les propriétés de ces signaux

Référentiel
de formation pour la
classe de

3^{ème} EA

Illustration de l'architecture de 3^{ème} EA

29 heures de cours – 32 semaines d'enseignement

Enseignements disciplinaires 20h

Français	3,5h
Langue vivante	2h
Histoire Géographie – Enseignement Moral et Civique	2,5h
Mathématiques	3h
Éducation physique et sportive	3h
Éducation socioculturelle	2h
Technologies de l'informatique et du multimédia/information-documentation	1h
Biologie - écologie	1.50h
Physique - chimie	1.50h
Vie de classe 10h/an	

Enseignements complémentaires 9h

EPI (7h)

Les thèmes proposés :

- l'animal
- les végétaux cultivés
- l'aménagement et la valorisation de l'espace
- les matériaux
- l'énergie
- l'accueil - vente
- les activités de loisirs
- la transformation des produits agricoles
- les langues et cultures étrangères ou régionales
- la transition agro - écologique et le développement durable
- l'éducation à l'autonomie et à la responsabilité
- le cadre de vie et les activités de restauration

Disciplines contribuant aux EPI et AP :

- Sciences et techniques professionnelles
- Enseignements disciplinaires

Accompagnement Personnalisé (2h)

Découverte des entreprises et Semaines thématiques

- 1 à 3 semaines de stage individuel en entreprise (selon la réglementation en vigueur)
et/ou

- 1 à 3 semaines thématiques : "accueil" – "mise en œuvre et valorisation des projets" – "éducation à la santé et à la sexualité"

Dans la limite des 4 semaines prises sur la scolarité

Parcours éducatifs

Parcours AVENIR / Parcours CITOYEN / Parcours CULTURE / Parcours SANTÉ

Enseignement de complément (*Enseignement facultatif*)

- Langue vivante 2
- Langues et cultures régionales
- Langue des signes française

Référentiel
de formation :
enseignements
disciplinaires

3^{ème} EA

Français

Objectif général :

Approfondir sa compréhension et sa maîtrise du fonctionnement de la langue et des discours, à l'oral et à l'écrit, pour comprendre et communiquer. S'approprier des œuvres littéraires et artistiques pour développer son sens critique, sa sensibilité et sa créativité et aiguïser son regard sur le monde, sur les autres et sur soi.

Objectifs

- ▶ Objectif 1- Lire
- ▶ Objectif 2- Écrire
- ▶ Objectif 3- Dire
- ▶ Objectif 4- Comprendre le fonctionnement de la langue pour penser et communiquer

Présentation, conditions d'atteinte des objectifs

L'enseignement de français s'inscrit dans l'environnement des programmes de collège de 2016 de l'Education nationale (BOEN du 26 novembre 2015, modifié par le BO du 26 juillet 2018), en cohérence avec le socle (BOEN du 23 avril 2015).

Une lecture attentive et réfléchie de ces textes s'impose donc à tout enseignant pour prendre en compte la progression des apprentissages disciplinaires et pour inscrire les pratiques enseignantes dans la perspective de la préparation du Diplôme National du Brevet de la série « professionnelle ».

L'objectif général de la classe de 3^e EA ne saurait être abordé de manière abstraite ni théorique.

La progression cohérente des apprentissages sur l'année est adaptée aux besoins des élèves. Elle est organisée sous forme de séquences didactiques qui associent de façon décloisonnée lecture, écriture, pratique de l'oral et maîtrise de la langue autour d'un même objectif discursif (décrire, raconter, expliquer, argumenter). Les compétences à faire acquérir, comme les apprentissages à organiser afin d'atteindre cet objectif, sont mis en œuvre dans des activités de production (dire/écrire) et des activités de réception (écouter/lire), au fil d'un nombre variable de séances ayant chacune une dominante. Différentes formes d'évaluation accompagnent l'élève au cours de cet apprentissage. La séquence prend appui sur une œuvre intégrale ou sur un groupement de textes.

L'enseignement du français vise également à établir des correspondances avec les autres disciplines et à exercer les élèves à la maîtrise de la langue et des discours par la recherche de l'expression juste des émotions et du jugement, en les plaçant le plus possible en situation concrète. Les EPI, les semaines thématiques et les parcours, dont le parcours « Culture », permettent de porter un regard différent sur des objets communs et, à travers la démarche de projet et le plaisir de la pratique, de développer des connaissances, des savoir-faire et des attitudes favorisant le développement harmonieux de la personnalité : ouverture aux autres, coopération, engagement, créativité.

Les projets peuvent concerner tous les domaines du socle : les systèmes naturels et techniques à travers des projets traitant de questions socialement vives, et en particulier celle du développement durable ; les médias et l'information à travers des projets mobilisant un usage critique et responsable des médias et d'Internet ; • la formation morale et civique à travers des projets favorisant l'exercice explicite de la citoyenneté et la participation à des actions solidaires ; les langages et les représentations du monde et de l'activité humaine, à travers des projets ouvrant à la diversité des cultures grâce à la découverte et à l'examen critique des grandes questions anthropologiques, morales et philosophiques portées par les œuvres littéraires et artistiques.

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

► Objectif 1 : Lire

- 1.1- Lire des images, des textes variés et des documents composites (y compris numériques)
- 1.2- Repérer et résumer les informations essentielles dans un texte, une image, des documents composites (y compris numériques)
- 1.3- Utiliser ses capacités de raisonnement et mobiliser ses connaissances sur la langue et ses références littéraires pour comprendre un texte, une image et identifier des choix esthétiques
- 1.4- Situer, interpréter et apprécier des œuvres littéraires et artistiques

► Objectif 2 : Écrire

- 2.1- Écrire pour soi et pour autrui
- 2.2- Écrire spontanément ou sous la dictée un texte lisible pour le destinataire en mobilisant ses connaissances orthographiques, syntaxiques et lexicales
- 2.3- Rédiger un texte bref à partir de consignes imposées : expliquer, décrire, raconter, argumenter
- 2.4- Mobiliser ses références culturelles, ses connaissances sur la langue et utiliser des outils variés pour améliorer son texte, pratiquer l'écriture d'invention

► Objectif 3 : Dire

- 3.1- Formuler un propos, exposer un point de vue organisé dans une situation de communication définie devant un auditoire
- 3.2- Écouter, comprendre et prendre en compte la parole d'autrui
- 3.3- Participer de façon adaptée à un dialogue, à un débat
- 3.4- Dire un texte en prose ou en vers avec expressivité

► Objectif 4 : Comprendre le fonctionnement de la langue pour penser et communiquer

- 4.1- Identifier et analyser les aspects fondamentaux du fonctionnement syntaxique
- 4.2- Maîtriser la forme des mots en lien avec la syntaxe
- 4.3- Maîtriser le fonctionnement du verbe et son orthographe
- 4.4- Maîtriser la structure, le sens et l'orthographe des mots

Langue vivante

Objectif général :

Communiquer en langue étrangère en mobilisant ses savoirs langagiers et culturels

Objectifs

- ▶ Objectif 1- Communiquer en langue étrangère
- ▶ Objectif 2- Découvrir les aspects culturels d'une langue vivante

Présentation, conditions d'atteinte des objectifs

L'enseignement des langues vivantes a pour objectif, à l'issue du cycle 4, d'amener l'élève aux niveaux suivants, tels que définis par le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) :

- niveau A2 dans les cinq activités langagières pour la langue vivante dispensée au titre de l'enseignement obligatoire ;
- niveau A2 dans au moins deux activités langagières pour la langue vivante dispensée au titre de l'enseignement complémentaire.

Les apprentissages en langues vivantes sont conçus en articulation étroite avec les cinq domaines du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, auxquels les langues vivantes contribuent.

Les langues participent à la mise en œuvre des parcours « culture », « avenir » et « citoyen ».

En fin de cycle 4, les élèves doivent avoir acquis la maîtrise élémentaire d'une langue vivante. Par maîtrise élémentaire, on entend la capacité à communiquer de manière simple mais efficace, dans des situations courantes de la vie quotidienne. Cela implique également la connaissance et la compréhension des cultures dont les langues sont les vecteurs, et qui permettent de dépasser la vision que véhiculent souvent les stéréotypes.

Dans le cadre de l'enseignement obligatoire comme de l'enseignement de complément, les cinq activités langagières font l'objet d'un entraînement fondé sur l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies transférables. Il convient d'accorder une place particulièrement importante aux trois activités langagières de l'oral : compréhension, expression en continu et expression en interaction. On entraîne progressivement les élèves à passer de la production à l'expression, en favorisant une prise de parole libre et personnelle de l'élève. Il convient de leur redonner confiance en eux. Pour cela, on prend appui sur les connaissances et les compétences qu'ils ont déjà construites, sur ce qu'ils sont effectivement capables de faire, et dont ils n'ont pas toujours conscience.

Les apprentissages en langues vivantes ne débutent en effet pas en classe de 4^{ème}, ni dans le cadre de l'enseignement obligatoire, ni dans celui de l'enseignement de complément. Il est nécessaire de s'inscrire dans une logique de parcours d'apprentissage personnalisés qui tient compte de la diversité des élèves. Les repères de progressivité, présentés activité langagière par activité langagière dans le document d'accompagnement, constituent de ce point de vue une aide à l'élaboration des progressions sur les deux années de 4^e EA et de 3^e EA prises dans leur ensemble. On pourra utiliser les potentialités offertes par les outils et les ressources numériques pour optimiser tout à la fois l'exposition à la langue et la personnalisation des parcours.

On met en œuvre une approche actionnelle qui donne du sens aux apprentissages. On engage les élèves dans la réalisation de « tâches » signifiantes, pour laquelle les savoirs linguistiques (lexique, phonologie, grammaire) et les connaissances culturelles ne constituent pas une fin en soi mais des outils.

Les langues s'inscrivent dans la logique du parcours « Culture », et peuvent par exemple contribuer à l'éducation artistique, notamment des arts picturaux, à travers l'exploration des quatre thèmes définis ci-dessus. L'intégration des objectifs culturels aux objectifs linguistiques et langagiers favorise le dépassement des stéréotypes et conduit à l'exercice d'une citoyenneté ouverte à la diversité culturelle.

Les contenus culturels, intégrés aux contenus linguistiques et langagiers, sont enrichis progressivement. Ils sont contextualisés en tenant compte des spécificités de l'enseignement agricole. On veille, dans ce domaine également, à la continuité des apprentissages.

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

► Objectif 1 : Communiquer en langue étrangère

- 1.1- Écouter et comprendre : comprendre une intervention orale brève, claire et simple
- 1.2- Réagir et dialoguer : interagir de façon simple, avec un débit adapté et des reformulations
- 1.3- Parler en continu : produire en termes simples des énoncés sur les gens et les choses, exprimer une opinion personnelle
- 1.4- Lire : comprendre des textes écrits courts et simples de toute nature sur des sujets concrets courants
- 1.5- Écrire et réagir à l'écrit : écrire une série d'expressions et de phrases simples reliées par des connecteurs tels que "et", "mais", "parce que"

► Objectif 2 : Découvrir les aspects culturels d'une langue vivante

La découverte des aspects culturels d'une langue vivante s'effectue par l'exploration de quatre thèmes : langages - école et société - voyages et migrations - rencontres avec d'autres cultures.

Histoire et géographie

Objectif général :

Se repérer dans le temps et dans l'espace par la construction de repères historiques et géographiques

Objectifs

- ▶ Objectif 1- Se repérer dans l'histoire du Monde, de l'Europe et de la France depuis 1914, en identifier quelques aspects et les expliquer
- ▶ Objectif 2- Situer la France et l'Union européenne dans le monde d'aujourd'hui

Présentation, conditions d'atteinte des objectifs

Au cours du cycle 4, les élèves comprennent progressivement comment l'histoire et la géographie, permettent de réfléchir avec précision aux temps et aux espaces des sociétés humaines et d'appréhender des phénomènes sociaux et culturels d'une grande diversité. Les thèmes d'enseignement proposés assurent que les élèves découvrent la complexité de l'évolution historique et de l'organisation géographique des territoires par des groupes humains.

En histoire, le référentiel repose sur une progression chronologique et thématique. L'élève pourra ainsi saisir, par la maîtrise des principaux repères, les évolutions, les ruptures et les continuités qui doivent donner du sens à la compréhension du passé.

En géographie, les espaces et les territoires seront observés, décrits et analysés au regard de leurs spécificités, de leurs aménagements, des effets géographiques de la mondialisation contemporaine et de la durabilité de leur développement. Le travail à différentes échelles sera engagé.

Les élèves doivent ainsi consolider leur pratique des sources historiques, apprendre à confronter des informations et des documents de diverses natures. Ils devront être capables de localiser et de caractériser des phénomènes, de les décrire puis, au fur et à mesure de leur parcours, de les analyser et de les expliquer.

L'enseignant en charge de cet enseignement d'histoire et de géographie devra veiller à être le plus concret possible, à intéresser les élèves en recourant à des supports variés et à leur proposer des activités pertinentes. Les pédagogies actives, les démarches inductives et les situations problèmes doivent donc être placées au cœur de cet enseignement pour une acquisition progressive et effective des connaissances, des capacités et des attitudes. L'enseignant évitera donc toute approche trop érudite ou exhaustive.

Les enseignements de l'histoire et de la géographie contribuent à l'acquisition de chacun des cinq domaines du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. En cycle 4, les compétences travaillées au cycle précédent sont approfondies. L'enseignant vérifiera leur progression quant à l'atteinte des objectifs du socle.

L'enseignant a la liberté de choix sur les horaires consacrés aux thèmes en fonction des démarches et des projets pédagogiques engagés.

L'enseignant veillera à respecter un équilibre et à établir les convergences nécessaires entre les trois disciplines, histoire, géographie et enseignement moral et civique. Il sera également particulièrement soucieux, à travers des projets ou des parcours, de mener un travail pluridisciplinaire ou interdisciplinaire avec le français, l'éducation socio culturelle, l'éducation artistique et culturelle, les sciences, les TIM ...

Ces enseignements d'histoire et de géographie préparent donc les élèves à vivre et s'intégrer dans la société et à poursuivre des études, en leur transmettant des références culturelles et intellectuelles qui leur permettent de se situer dans le temps et l'espace comme dans un système de valeurs démocratiques, de comprendre les modalités de l'action humaine, de construire des raisonnements et de les exprimer à l'écrit comme à l'oral. Ils leur donnent ainsi les moyens d'un épanouissement individuel et de se préparer à l'exercice de la citoyenneté (cf. le référentiel de formation d'enseignement moral et civique).

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

► **Objectif 1 : Se repérer dans l'histoire du Monde, de l'Europe et de la France depuis 1914, en identifier quelques aspects et les expliquer**

1.1- Identifier l'Europe comme un théâtre majeur des guerres totales (1914 -1945)

- 1.1.1- Expliquer le rôle des civils et des militaires dans la Première Guerre mondiale
- 1.1.2- Concevoir la Seconde Guerre mondiale comme une guerre d'anéantissement
- 1.1.3- Caractériser la France défaite et occupée. Régime de Vichy, collaboration, Résistance

1.2- Caractériser les évolutions du monde depuis 1945

- 1.2.1- Expliquer l'affirmation et la mise en oeuvre du projet européen
- 1.2.2- Identifier les enjeux et les conflits dans le monde depuis 1989

1.3- Identifier les évolutions de la V^e République. Français et Françaises dans la république repensée

- 1.3.1- Caractériser quelques aspects de la Ve république : République gaullienne, alternance, cohabitation

► **Objectif 2 : Situer la France et l'Union européenne dans le monde d'aujourd'hui**

2.1- Identifier les principales dynamiques territoriales de la France contemporaine

- 2.1.1- Décrire la nouvelle géographie de la France mondialisée à partir des aires urbaines
- 2.1.2- Caractériser les espaces de faibles densités (espaces ruraux, montagnes, secteurs touristiques peu urbanisés) et leurs atouts

2.2- Comprendre les enjeux de l'aménagement du territoire français

- 2.2.1- A partir d'un exemple local ou régional, expliquer les enjeux de l'aménagement comme réponse aux inégalités croissantes entre territoires français, à toutes les échelles.

2.3- Situer et caractériser la France dans l'Union européenne et dans le monde

- 2.3.1- Identifier l'Union européenne comme un nouveau territoire de référence et d'appartenance
- 2.3.2- Expliquer la place et l'influence de la France et de l'Union européenne dans le monde

Enseignement moral et civique

Objectif général :

Se préparer à l'exercice de la citoyenneté

Objectifs

- ▶ Objectif 1- Respecter autrui.
- ▶ Objectif 2- Acquérir et partager les valeurs de la République
- ▶ Objectif 3- Construire une culture civique

Présentation, conditions d'atteinte des objectifs

L'enseignement moral et civique s'inscrit dans l'environnement des programmes du collège de l'éducation nationale publiés au BOEN du 23 juillet 2018.

En raison de l'importance de cet enseignement pour la construction d'une morale civique en lien étroit avec les principes et les valeurs de la citoyenneté qui fondent le pacte républicain garant de la cohésion nationale, le référentiel d'enseignement moral et civique de l'enseignement agricole reprend en très grande partie le texte officiel de l'Éducation nationale.

Les finalités, les modalités pratiques et les méthodes restent donc identiques. Pour autant, les professeurs sont encouragés à se saisir de toutes les spécificités de l'enseignement agricole afin de mettre en œuvre cet enseignement de manière la plus efficiente possible.

Dans cette perspective, la mobilisation et l'appropriation par les élèves de valeurs, de savoirs et de pratiques, doivent privilégier des situations pédagogiques spécifiques, permettant de stimuler l'échange, le respect, la solidarité, la coopération, l'initiative individuelle et collective (débat argumenté, projet, partenariat, engagement coopératif, préparation et réalisation de la journée de la laïcité ...). Les pédagogies actives et les situations problèmes doivent donc être placées au cœur de cet enseignement pour une acquisition progressive et effective des connaissances et des compétences. L'enseignement moral et civique doit pouvoir s'inscrire également dans les projets interdisciplinaires et éducatifs au sein des établissements agricoles. (cf. Note de service DGER/SDPFE/2015-741 du 02/09/2015). L'enseignement moral et civique contribue aussi à l'acquisition de chacun des domaines du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, en particulier le domaine 3, « la formation de la personne et du citoyen ».

Le référentiel d'enseignement moral et civique repose sur la logique de cycle avec des attendus de fin de cycle.

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

► Objectif 1 : Respecter autrui

- 1.1- Construire le respect de soi
- 1.2- Construire le respect d' autrui
- 1.3- Expliquer ses choix et ses actes, la morale et l'éthique
- 1.4- Comprendre le rôle de la loi dans une société

► Objectif 2 : Acquérir et partager les valeurs de la République

- 2.1- Connaître les principes, valeurs et symboles de la citoyenneté française et de la citoyenneté européenne
- 2.2- Comprendre les grands principes des sociétés démocratiques
- 2.3- Reconnaître les grandes caractéristiques d'un État démocratique

► Objectif 3 : Construire une culture civique

- 3.1- Voter. Un droit fondamental en démocratie
- 3.2- Élire. La représentation citoyenne au cœur de la démocratie
- 3.3- Défendre la liberté des peuples et la démocratie. La Défense et la sécurité
- 3.4- S'engager. L'engagement individuel ou collectif des citoyens dans une démocratie

Mathématiques

Objectif général :

S'initier à la démarche scientifique

Objectifs

- ▶ Objectif 1- Pratiquer le calcul numérique et le calcul littéral
- ▶ Objectif 2- Organiser et gérer des données
- ▶ Objectif 3- Mettre en œuvre des calculs de grandeurs en maîtrisant les unités adaptées
- ▶ Objectif 4- Conduire des raisonnements géométriques simples utilisant des propriétés des figures usuelles
- ▶ Objectif 5- Écrire, mettre au point et exécuter un programme simple

Présentation, conditions d'atteinte des objectifs

Les mathématiques entretiennent des liens étroits avec les autres sciences et la technologie, le langage mathématique permettant de décrire et de modéliser les phénomènes de la nature mais elles s'en distinguent aussi car elles forment une discipline intellectuelle autonome, possédant son identité. Le rôle de la preuve, établie par le raisonnement, est essentiel et l'on ne saurait se limiter à vérifier sur des exemples la *vérité des faits mathématiques*. L'enseignement des mathématiques conduit à goûter le plaisir de découvrir par soi-même cette vérité, établie rationnellement et non sur un argument d'autorité, et à la respecter. *Faire des mathématiques*, c'est se les approprier par l'imagination, la recherche, le tâtonnement et la résolution de problèmes, dans la rigueur de la logique et le plaisir de la découverte. Ainsi les mathématiques aident à structurer la pensée et fournissent des modèles et des outils aux autres disciplines scientifiques et à la technologie.

Les nombres sont au début et au cœur de l'activité mathématique. L'acquisition des principes de base de la numération, l'apprentissage des opérations et de leur sens, leur mobilisation pour des mesures et pour la résolution de problèmes sont présents tout au long des apprentissages. Ces apprentissages, qui se font en relation avec la maîtrise de la langue et la découverte des sciences, sont poursuivis tout au long de la scolarité obligatoire avec des degrés croissants de complexité – nombre entiers naturels, nombres décimaux, fractions, nombres relatifs. L'apprentissage des techniques opératoires est évidemment indissociable de l'étude des nombres. Il s'appuie sur la mémorisation des tables, indispensable tant au calcul mental qu'au calcul posé par écrit.

La géométrie doit rester en prise avec le monde sensible qu'elle permet de décrire. Les constructions géométriques, avec leurs instruments traditionnels – règle, équerre, compas, rapporteur –, aussi bien qu'avec un logiciel de géométrie, constituent une étape essentielle à la compréhension des situations géométriques. Mais la géométrie est aussi le domaine de l'argumentation et du raisonnement, elle permet le développement des qualités de logique et de rigueur.

L'organisation et la gestion des données sont indispensables pour comprendre un monde contemporain dans lequel l'information chiffrée est omniprésente, et pour y vivre. Il faut d'abord apprendre à lire et interpréter des tableaux, schémas, diagrammes, à réaliser ce qu'est un événement aléatoire. Puis apprendre à passer d'un mode de représentation à l'autre, à choisir le mode le plus adéquat pour organiser et gérer des données. Émerge ainsi la proportionnalité et les propriétés de linéarité qui lui sont associées. En demandant de s'interroger sur la signification des nombres utilisés, sur l'information apportée par un résumé statistique, sur les risques d'erreur d'interprétation et sur leurs conséquences possibles, y compris dans la vie courante, cette partie des mathématiques contribue à former de jeunes adultes capables de comprendre les enjeux et débats de la société où ils vivent.

L'algorithmique et la programmation, développées dans une démarche de projet, sans viser une connaissance experte et exhaustive d'un langage ou d'un logiciel particulier, permettent de préparer les élèves à vivre dans un monde où les technologies de l'information et de la communication sont essentielles. Les notions de variables et de fonctions sous une forme différente entraînent au raisonnement chaque apprenant tout en développant leur autonomie et le sens du travail collaboratif. C'est un objectif qui doit s'appuyer, autant que possible, sur des situations rencontrées dans les autres domaines de ce référentiel.

Enfin, en tant que discipline d'expression, les mathématiques participent à la *maîtrise de la langue*, tant à l'écrit – rédaction, emploi et construction de figures, de schémas, de graphiques – qu'à l'oral, en particulier par le débat mathématique et la pratique de l'argumentation.

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

► Objectif 1 : Pratiquer le calcul numérique et le calcul littéral

- 1.1- Entretenir l'utilisation des nombres pour comparer, calculer et résoudre des problèmes
- 1.2- Simplifier une fraction donnée pour la rendre irréductible
- 1.3- Multiplier, additionner et soustraire deux nombres relatifs en écriture fractionnaire
- 1.4- Utiliser l'égalité $\frac{a}{b} = a \times \frac{1}{b}$. S'approprier la notion d'inverse d'un nombre non nul.

Effectuer des calculs numériques simples impliquant des puissances, notamment en utilisant la notation scientifique (exposant entiers simples négatifs).

- 1.5- Modéliser un problème à une inconnue simple en équation en vue de sa résolution

► Objectif 2 : Organiser et gérer des données, fonctions

- 2.1- Calculer et interpréter des caractéristiques de position ou de dispersion d'une série statistique : médiane et étendue
- 2.2- Aborder les questions relatives au hasard à partir de problèmes simples. Calculer des probabilités dans des cas simples
- 2.3- Appréhender la dépendance d'une grandeur mesurable en fonction d'une autre. Utiliser les notions de variable mathématique, de fonction, d'antécédent et d'image
- 2.4- Modéliser des phénomènes continus par une fonction linéaire en liaison avec la proportionnalité et les pourcentages. Résoudre des problèmes modélisés par des fonctions linéaires

► Objectif 3 : Mettre en œuvre des calculs de grandeurs en maîtrisant les unités adaptées

- 3.1- Comprendre l'effet d'un déplacement, d'un agrandissement ou d'une réduction sur les longueurs, les aires, les volumes ou les angles
- 3.2- Calculer le volume d'un cylindre droit ou d'une boule

► Objectif 4 : Conduire des raisonnements géométriques simples utilisant des propriétés des figures usuelles

- 4.1- (Se) repérer sur une sphère
- 4.2- Utiliser, produire et mettre en relation des représentations de solides et de situations spatiales Développer sa vision de l'espace
- 4.3- Utiliser les rapports trigonométriques dans le triangle rectangle (sinus, cosinus, tangente)
- 4.4- Utiliser la proportionnalité des longueurs pour les côtés des deux triangles déterminés par deux côtés parallèles coupant deux demi droites de même origine (Théorème de Thalès)

► Objectif 5 : Écrire, mettre au point et exécuter un programme simple

- 5.1- Décomposer un problème en sous-problèmes afin de structurer un programme ; reconnaître des schémas.
- 5.2- Écrire, mettre au point (tester, corriger) et exécuter un programme en réponse à un problème donné.
- 5.3- Écrire un programme dans lequel des actions sont déclenchées par des événements extérieurs.
- 5.4- Programmer des scripts se déroulant en parallèle

Éducation Physique et Sportive

Objectif général :

Former un citoyen cultivé, lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué.

Objectifs

- ▶ Objectif 1- Développer sa motricité et apprendre à s'exprimer en utilisant son corps
- ▶ Objectif 2- S'approprier par la pratique physique et sportive, des méthodes et outils
- ▶ Objectif 3- Partager des règles, assumer des rôles et responsabilités
- ▶ Objectif 4- Apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière
- ▶ Objectif 5- S'approprier une culture physique sportive et artistique

Présentation, conditions d'atteinte des objectifs

L'EPS répond aux enjeux de formation du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, en permettant à tous les élèves, filles et garçons ensemble et à égalité, de poursuivre cinq objectifs de formation décrits ci-après.

L'EPS développe l'accès à un riche champ de pratiques, à forte implication culturelle et sociale, importante dans le développement de la vie personnelle et collective de l'individu. Tout au long de la scolarité, l'EPS a pour finalité de former un citoyen lucide, cultivé, autonome, physiquement et socialement éduqué, dans le souci de vivre ensemble. Elle amène les enfants et les adolescents à rechercher le bien-être et à se soucier de leur santé. Elle assure l'inclusion, dans la classe, des élèves à besoins éducatifs particuliers ou en situation de handicap. L'EPS initie au plaisir de la pratique sportive.

Pour atteindre ces cinq objectifs, l'EPS propose à tous les élèves, un parcours de formation constitué de :

- quatre champs d'apprentissages moteurs :
 - produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée ;
 - adapter ses déplacements à des environnements variés ;
 - s'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique ;
 - conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel.
- ainsi que trois compétences méthodologiques et sociales complémentaires (CMS) :
 - s'engager lucidement dans la pratique : se préparer à l'effort, connaître ses limites, identifier et maîtriser les risques, se préserver des traumatismes, récupérer, apprécier les effets de l'activité physique sur soi, maîtriser ses émotions ;
 - s'approprier et respecter les règles de vie collective (installer, utiliser, ranger du matériel, recueillir des informations, travailler en équipe), et s'entraider. Assumer les différents rôles liés à l'activité : juger, arbitrer, aider, parer, observer, apprécier, entraîner ;
 - savoir utiliser différentes démarches pour apprendre à agir efficacement : observer, identifier, analyser, apprécier les effets de l'activité, évaluer la réussite et l'échec, concevoir des projets.

Chaque champ d'apprentissage permet à l'élève de construire des compétences intégrant différentes dimensions (motrice, méthodologique, sociale) en s'appuyant sur des activités physiques et artistiques (APSA) diversifiées. Les compétences motrices, méthodologiques et sociales, visées pendant le cycle sont représentatives de la combinaison des champs d'apprentissage, des CMS et des APSA supports des apprentissages. Les APSA choisies appartiennent à une liste nationale, régionale et locale. Par la formalisation d'un projet pédagogique, les enseignants d'EPS définissent un parcours de formation équilibré et progressif, adapté aux caractéristiques des élèves, aux capacités des matériels et équipements disponibles et aux ressources humaines mobilisables. Les repères de progressivité sont compris en référence au niveau 1 et niveau 2 de la compétence visée dans le champ d'apprentissage moteur. Le niveau 2 est attendu en fin de cycle 4.

Il est attendu qu'à l'issue du cycle 4, les élèves aient traversé les cinq objectifs en articulant les trois compétences méthodologiques et sociales et les APSA dans chacun des quatre champs d'apprentissage.

La validation des objectifs visés dans chacun des champs d'apprentissage contribue à attester la maîtrise du socle.

Présentation, conditions d'atteinte des objectifs

- L'EPS participe à l'acquisition de toutes des compétences du socle commun, en offrant aux élèves un lieu d'expériences concrètes.

- Précisions relatives aux APSA et à certaines préconisations particulières :

- Activité spécifique établissement : afin de répondre à un besoin particulier, une activité spécifique à l'établissement peut être programmée, elle devra être justifiée dans le projet d'EPS

- Liste régionale et nationale d'APSA : il convient de se référer aux listes en vigueur.

- Le savoir nager

L'acquisition du savoir nager est une priorité nationale. Le savoir nager correspond à une maîtrise du milieu aquatique et ne doit pas être confondu avec les activités de la natation sportive.

- Le savoir se déplacer en vélo en sécurité

L'évolution de la société, les préoccupations environnementales, la priorité accordée à l'éducation au développement durable, nous conduisent à nous questionner sur les modes de déplacement alternatifs à la voiture. L'école doit pouvoir proposer aux élèves l'acquisition du savoir se déplacer en vélo en sécurité dans différents milieux, urbains ou ruraux et de les sensibiliser au développement de la santé, à la réduction de la pollution et à la maîtrise technique de ce mode de déplacement.

- Au cours du cycle 4, les élèves passent de la préadolescence à l'adolescence et connaissent des transformations corporelles, psychologiques importantes qui les changent et modifient leur vie sociale. Dans ce cadre, l'EPS aide tous les collégiens et toutes les collégiennes à acquérir de nouveaux repères sur soi, sur les autres, sur l'environnement, pour construire une image positive de soi dans le respect des différences, d'intégrer les valeurs citoyennes. L'investissement dans des projets individuels et collectifs est un enjeu qui permet de mobiliser de nouvelles ressources d'adaptation, d'observation, d'analyse, de mémorisation et d'argumentation. Au cycle 4, les émotions jouent un rôle essentiel pour maintenir l'engagement dans les apprentissages. Il importe d'en tenir compte pour conserver le plaisir d'agir et d'apprendre, garant d'une activité physique régulière. En complément de l'EPS, l'association sportive de l'établissement constitue une occasion pour tous les élèves volontaires, de prolonger leur pratique physique dans un cadre associatif, de vivre de nouvelles expériences et de prendre en charge des responsabilités.

- Croisement entre enseignements et EPI et parcours éducatifs : l'EPS participe avec les autres disciplines à la découverte des métiers dans le cadre des EPI. Elle contribue à la réalisation des parcours éducatifs.

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

► Objectif 1 : Développer sa motricité et apprendre à s'exprimer en utilisant son corps

- 1.1- Acquérir des techniques spécifiques pour améliorer son efficacité
- 1.2- Communiquer des intentions et des émotions avec son corps devant un groupe
- 1.3- Verbaliser les émotions et sensations ressenties
- 1.4- Utiliser un vocabulaire adapté pour décrire la motricité d'autrui et la sienne

► Objectif 2 : S'approprier par la pratique physique et sportive, des méthodes et outils

- 2.1- Préparer-planifier-se représenter une action avant de la réaliser
- 2.2- Répéter un geste sportif ou artistique pour le stabiliser et le rendre plus efficacement
- 2.3- Construire et mettre en œuvre des projets d'apprentissage individuel ou collectif
- 2.4- Utiliser des outils numériques pour analyser et évaluer ses actions et celles des autres

► Objectif 3 : Partager des règles, assumer des rôles et responsabilités

- 3.1- Respecter, construire et faire respecter règles et règlements
- 3.2- Accepter la défaite et gagner avec modestie et simplicité
- 3.3- Prendre et assumer des responsabilités au sein d'un collectif pour réaliser un projet ou remplir un contrat
- 3.4- Agir avec et pour les autres, en prenant en compte les différences

► Objectif 4 : Apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière

- 4.1- Identifier les effets d'une pratique physique régulière sur son état de bien-être et de santé
- 4.2- Utiliser des indicateurs objectifs pour caractériser l'effort physiquement
- 4.3- Évaluer la quantité et la qualité de son activité physique quotidienne dans et hors l'école
- 4.4- Adapter l'intensité de son engagement physique à ses possibilités pour ne pas se mettre en danger

► Objectif 5 : S'approprier une culture physique sportive et artistique

- 5.1- S'approprier, exploiter et savoir expliquer les principes d'efficacité d'un geste technique
- 5.2- Acquérir les bases d'une attitude réflexive et critique vis à vis du spectacle sportif
- 5.3- Découvrir l'impact des nouvelles technologies appliquées à la pratique physique et sportive
- 5.4- Décrire les éléments essentiels de l'histoire des pratiques corporelles éclairant les activités physiques contemporaines
- 5.5- Comprendre la culture sportive

Éducation socioculturelle

Objectif général :

Expérimenter différentes formes d'expression et acquérir une culture artistique

Objectifs

- ▶ Objectif 1- Expérimenter différentes formes d'expression artistique
- ▶ Objectif 2- Concevoir et réaliser, en groupe, un (plusieurs) projet(s) artistique(s)

Présentation, conditions d'atteinte des objectifs

L'éducation artistique participe à la formation culturelle et sociale des élèves. Associée à une pratique artistique, elle assure, par l'engagement de ces derniers le développement de leur sensibilité et de leur imaginaire.

La pratique est ici fondée sur l'appropriation de moyens techniques d'expression, de méthodes propres à toute production et à l'acquisition de repères culture et confrontée aux œuvres de la création artistique d'hier et d'aujourd'hui. Les élèves peuvent ainsi donner sens à ce qu'ils réalisent, acquérir un esprit d'ouverture et se constituer une culture artistique.

L'action pédagogique doit prendre en compte la propension de l'élève à agir à partir du concret et à se confronter au réel ; les méthodes et les techniques, nécessairement actives, devront favoriser sa capacité de création et d'organisation en se projetant dans des réalisations individuelles et collectives.

Une valorisation et socialisation par des présentations en dehors de la classe ou même de l'établissement seront recherchées.

Cette entrée par le travail d'expression, d'expérimentation et de construction, s'appuyant sur différents domaines d'expression, s'enrichit par de vraies rencontres avec les artistes et les lieux de diffusion artistique.

Ce système aller-retour entre pratiques d'expression et ouverture sur l'environnement culturel est une recommandation centrale pour l'atteinte des objectifs de ce référentiel.

L'enseignement de l'histoire des arts, appréhendé de manière transversale et co-disciplinaire, ne se confond pas avec le parcours d'éducation artistique et culturelle (parcours culture), mais contribue à la culture artistique des élèves en investissant particulièrement les champs des connaissances et des rencontres.

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

► **Objectif 1 : Expérimenter différentes formes d'expression artistique**

- 1.1- Acquérir des langages et des outils propres à différents domaines artistiques
- 1.2- Acquérir des connaissances propres à différents domaines artistiques
- 1.3- Mettre en œuvre ces acquis dans des réalisations individuelles
- 1.4- Rendre compte, en termes personnels, d'une (des) expériences artistiques vécues

► **Objectif 2 : Concevoir et réaliser, en groupe, un (plusieurs) projet(s) artistique (s)**

- 2.1- Choisir un domaine artistique et anticiper la conception du projet
- 2.2- Utiliser les techniques et langages du domaine choisi
- 2.3- Réaliser la production, la promouvoir et l'évaluer

Technologies de l'informatique et du multimédia/Information-documentation

Objectif général :

Utiliser les outils informatiques et du multimédia et rechercher, trouver, analyser et communiquer des informations

Objectifs

- ▶ Objectif 1- S'approprier et utiliser un environnement informatique de travail
- ▶ Objectif 2- Créer, produire, traiter et exploiter des données
- ▶ Objectif 3- Face à un besoin d'information, étudier comment y répondre en mobilisant des caractéristiques des systèmes d'information, analyser la qualité de l'information et communiquer les connaissances acquises
- ▶ Objectif 4- Adopter une attitude responsable
- ▶ Objectif 5- Découvrir l'analyse et le codage
- ▶ Objectif 6- Appréhender les évolutions des technologies de l'informatique et du multimédia

Présentation, conditions d'atteinte des objectifs

L'enseignement de TIM/Information-documentation est transversal aux diverses compétences et à l'ensemble des domaines du socle. Il participe à la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. A l'exception de l'objectif 5, les intitulés des objectifs et sous-objectifs sont identiques pour les classes de 4e et de 3e.

Il a pour objet de permettre à l'élève de comprendre les enjeux sociétaux, et ses liens avec les préoccupations de chaque être humain, des technologies de l'informatique et du multimédia ainsi que de l'information-documentation.

L'enseignement de l'information-documentation peut être mobilisé dans les objectifs 3, 4 et 6. Les principales caractéristiques des systèmes d'information (approche sciences de l'information et de la communication) et de l'analyse de la qualité de l'information en réponse à un besoin d'information sont approfondies en lien avec l'éducation aux médias et à l'information.

On mettra l'accent sur les services associés à un environnement informatique de travail ou à un espace numérique de travail (ENT) et à l'utilisation de ces services dans le cadre d'un projet collectif et d'une production de documents numériques multimédia pour renforcer la culture de l'information des élèves leur permettant d'exercer leur futur rôle de citoyen dans la société de l'information.

Les activités permettent de faire la synthèse, d'exploiter, d'élargir et d'approfondir les connaissances, capacités et attitudes acquises sur les niveaux précédents. L'accent est porté sur la formation méthodologique relative à l'utilisation réfléchie des outils informatiques qui permet à l'élève de s'investir de façon autonome, collaborative et créative, débouchant sur une production collective.

Un approfondissement des notions de programmation (algorithmique et codage) doit être proposée aux élèves au travers de la programmation d'objets connectés.

La mise en œuvre pédagogique doit être essentiellement pratique.

Les éléments de culture scientifique et de culture humaniste sont à mettre en relation avec l'éducation aux médias et à l'information, les EPI notamment celui intitulé « L'éducation à la responsabilité et à l'autonomie » et les parcours éducatifs.

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

► Objectif 1 : S'approprier et utiliser un environnement informatique de travail

- 1.1- Utiliser et gérer des espaces de stockage
- 1.2- Utiliser les périphériques en fonction des tâches à réaliser individuellement ou en groupe
- 1.3- Utiliser les logiciels, les applications et les services en fonction des besoins

► Objectif 2 : Créer, produire, traiter et exploiter des données

- 2.1- Saisir, coller, insérer, mettre en page du texte, mettre en forme des données
- 2.2- Traiter une image, un son, une vidéo
- 2.3- Organiser la composition de documents numériques
- 2.4- Créer et scénariser un ou plusieurs document(s) numérique(s) multimédia en réponse à un ou des projet(s) de publication, mobilisant plusieurs médias et en choisissant et en justifiant un format de fichier
- 2.5- Utiliser un tableur grapheur
- 2.6- Différencier les situations simulées des situations réelles

► Objectif 3 : Face à un besoin d'information, étudier comment y répondre en mobilisant des caractéristiques des systèmes d'information, analyser la qualité de l'information et communiquer les connaissances acquises

- 3.1- Déterminer un besoin d'information à partir d'un thème induit par les évolutions sociales et techniques des technologies de l'information et de la communication
- 3.2- Découvrir les modalités d'interrogation des différents systèmes d'information
- 3.3- Analyser la qualité de l'information recueillie en lien avec le besoin d'information défini
- 3.4- Communiquer sous la forme de documents scripto-visuels multimédia des informations, des connaissances en tenant compte de différentes situations de communication en temps réel et/ou différé

► Objectif 4 : Adopter une attitude responsable

- 4.1- Découvrir et respecter les règles de droit dans une société démocratique
- 4.2- Découvrir les spécificités de la présence numérique personnelle et professionnelle notamment sur les réseaux sociaux
- 4.3- Élaborer une production individuelle ou collective en découvrant les enjeux et les règles de publication

► Objectif 5 : Découvrir l'analyse et le codage

- 5.1- Approfondir ses connaissances en algorithmique
- 5.2- Programmer des objets

► Objectif 6 : Appréhender les évolutions des technologies de l'informatique et du multimédia

- 6.1- Repérer pour un objet technique donné, sa durée de vie et les conditions réelles ou imaginées de sa disparition
- 6.2- Situer dans le temps les inventions en rapport avec l'objet technique étudié et repérer le ou les progrès apportés
- 6.3- Identifier ce qui a conduit à prendre conscience de la protection de l'environnement
- 6.4- Découvrir comment organiser une veille informationnelle technologique

Biologie-Écologie

Objectif général :

Acquérir des compétences scientifiques pour comprendre l'organisation fonctionnelle et les modalités de la reproduction des angiospermes et des mammifères et pour préciser les caractéristiques d'un milieu

Objectifs

- ▶ Objectif 1- Caractériser la nutrition des angiospermes et des mammifères
- ▶ Objectif 2- Préserver sa santé en adaptant son alimentation
- ▶ Objectif 3- Préserver sa santé en luttant contre les agents pathogènes
- ▶ Objectif 4- Caractériser des interactions au sein d'un milieu

Présentation, conditions d'atteinte des objectifs

L'enseignement de Biologie-écologie contribue à l'acquisition des éléments essentiels de culture scientifique permettant à l'élève de comprendre les modalités de la nutrition des angiospermes et des mammifères, d'adopter des postures lui permettant de préserver sa santé. En le sensibilisant à l'importance des interactions au sein d'un milieu, il contribue à son éducation à l'environnement pour un développement durable.

Il s'inscrit dans le cycle 4 d'enseignement de la scolarité obligatoire. Il s'appuie sur les acquis du cycle 3. Il participe à la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Les éléments de culture scientifique relatifs au le fonctionnement du corps humain sont mises en relation avec les apports de la semaine thématique "Éducation à la santé et à la sexualité". Ils s'inscrivent dans le parcours éducatif de santé. Les éléments de culture scientifiques relatifs à la nutrition des angiospermes et des mammifères peuvent être mises en relation avec les EPI « Animal », « Végétaux cultivés » et « Transition agro-écologique et développement durable ». Les éléments de culture scientifiques relatifs aux interactions au sein d'un milieu peuvent être mis en relation avec les EPI « Transition agro-écologique et développement durable », « Aménagement » et « Cadre de vie et activités de restauration ».

Pour atteindre les différents objectifs de formation, les enseignements font une large place à des études concrètes, ancrées dans le réel. Pour ce faire, la mise en œuvre d'une démarche d'investigation basée sur une approche pratique au laboratoire et/ou sur le terrain et la mise en oeuvre de techniques d'observations appropriées est privilégiée.

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

► Objectif 1 : Caractériser la nutrition des angiospermes et des mammifères

- 1.1- Caractériser les échanges gazeux chez une angiosperme
- 1.2- Caractériser la circulation des sèves chez une angiosperme
- 1.3- Décrire l'organisation et les fonctions de l'appareil digestif d'un mammifère
- 1.4- Décrire l'organisation et les fonctions des appareils cardiovasculaire et respiratoire d'un mammifère

► Objectif 2 : Préserver sa santé en adaptant son alimentation

- 2.1- Identifier les besoins alimentaires de l'être humain
- 2.2- Caractériser les aliments
- 2.3- Identifier les conséquences d'une alimentation déséquilibrée pour la santé de l'être humain

► Objectif 3 : Préserver sa santé en luttant contre les agents pathogènes

- 3.1- Identifier des caractéristiques des virus et des bactéries
- 3.2- Identifier des mesures d'hygiène préventive
- 3.3- Décrire la réponse de l'organisme en présence d'un agent pathogène
- 3.4- Préciser les effets des antibiotiques et les limites à leur utilisation
- 3.5- Caractériser la vaccination et la sérothérapie

► Objectif 4 : Caractériser des interactions au sein d'un milieu

- 4.1- Identifier des composantes d'un réseau trophique
- 4.2- Préciser les principales caractéristiques du cycle de la matière
- 4.3- Caractériser une des conséquences des activités humaines sur le cycle de la matière

Physique-Chimie

Objectif général :

Acquérir des compétences scientifiques dans le cadre de la physique-chimie pour explorer et comprendre le monde qui nous entoure

Objectifs

- ▶ Objectif 1- S'approprier l'organisation et les transformations de la matière
- ▶ Objectif 2- Caractériser les mouvements et les interactions
- ▶ Objectif 3- Appréhender la notion d'énergie et de ses conversions
- ▶ Objectif 4- Utiliser des signaux pour observer et communiquer

Présentation, conditions d'atteinte des objectifs

L'enseignement de Physique-chimie contribue à l'acquisition d'une culture scientifique pour poursuivre la construction d'une représentation globale, cohérente et rationnelle du monde au cours du cycle 4. Pour cela, il s'agit de stabiliser et d'approfondir en cette fin de ce cycle 4 ces contenus de formation qui s'appuient sur les acquis du début du cycle (classes de 5e et de 4ème). C'est pourquoi les intitulés des objectifs et sous-objectifs sont identiques en 4ème EA et 3ème EA.

Il doit participer à la maîtrise du socle. Les acquisitions effectuées au cours des enseignements de la classe de 3ème seront évaluées en regard du socle et en vue de l'obtention du DNB.

On privilégiera systématiquement une approche partant de situations problèmes résolument concrètes et contextualisées, en s'appuyant sur des sujets attractifs débouchant sur des problématisations simples, sur la pratique expérimentale et/ou la recherche documentaire. Cette approche doit être un facteur de motivation suscitant la curiosité et débouchant sur la réussite des élèves. Elle met en avant le questionnement, la formulation d'hypothèses, le passage à l'expérimentation et la pratique de démarches scientifiques simples pour éprouver ces hypothèses. Dans une démarche de co-construction des compétences du socle commun, elle conduit à des modélisations élémentaires (équations chimiques simples, loi d'Ohm, représentation des interactions mécaniques...).

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

► **Objectif 1 : S'approprier l'organisation et les transformations de la matière**

- 1.1- Décrire la constitution et les états de la matière
- 1.2- Décrire et expliquer les transformations physiques et chimiques de la matière
- 1.3- Décrire l'organisation de la matière dans l'univers

► **Objectif 2 : Caractériser les mouvements et les interactions**

- 2.1- Caractériser un mouvement
- 2.2- Modéliser une interaction par une force

► **Objectif 3 : Appréhender la notion d'énergie et de ses conversions**

- 3.1- Identifier les sources, les transferts, les conversions et les formes d'énergie
- 3.2- Utiliser la conservation de l'énergie
- 3.3- Exploiter les lois de l'électricité en réalisant des circuits électriques simples

► **Objectif 4 : Utiliser des signaux pour observer et communiquer**

- 4.1- Caractériser différents types de signaux (lumineux, sonores, radio ...)
- 4.2- Utiliser les propriétés de ces signaux

Référentiel de formation commun

4^{ème} EA et 3^{ème} EA

Référentiel de formation : Semaine thématique “ESS”

4^{ème} EA et 3^{ème} EA

Présentation

- ▶ Cette partie du référentiel propose la déclinaison en objectifs de formation de la semaine thématique commune aux 4^{ème} EA et 3^{ème} EA.
- ▶ Composante éducative, sociale et citoyenne de la formation des élèves, la semaine thématique “Éducation à la santé et à la sexualité” peut se décliner en actions à partir des orientations proposées ci-après par l’Inspection de l’enseignement agricole.

Semaine
thématique

Éducation à la santé et à la sexualité

Objectif général de la semaine thématique :

Contribuer à la structuration de l'adolescent en vue d'adopter des attitudes responsables en matière de santé et de sexualité

Objectifs de la semaine thématique

- ▶ Objectif 1- Être bien dans son corps et dans ses relations aux autres
- ▶ Objectif 2- Se prémunir contre les violences sur soi et vis-à-vis des autres
- ▶ Objectif 3- S'alimenter pour être en bonne santé
- ▶ Objectif 4- Bouger pour être en bonne santé
- ▶ Objectif 5- Dormir pour être en bonne santé
- ▶ Objectif 6- Identifier et utiliser les ressources spécifiques d'information, d'aide et de soutien dans l'établissement et à l'extérieur de l'établissement

Présentation de la semaine thématique

La semaine thématique fait partie intégrante de la formation et vise l'éducation à la santé et à la sexualité, composante de la construction de la personne et de l'éducation du citoyen.

Elle s'inscrit dans une démarche d'accompagnement du développement personnel du jeune et vise à :

- induire une réflexion sur les conduites à risques et les pratiques individuelles ou collectives,
- favoriser un comportement responsable,
- donner des points de repères forts et du sens dans la construction de sa vie personnelle.

Cette semaine est d'autant plus importante qu'elle est à la fois constitutive d'une politique nationale de prévention et de réduction des risques. Une approche positive et structurante des objectifs proposés doit être privilégiée.

L'éducation à la santé et à la sexualité en cycle 4 est inséparable des connaissances biologiques sur le développement et le fonctionnement du corps humain dont certains objectifs sont abordés en Biologie-Écologie (4ème EA).

Pour la partie santé, il s'agit de privilégier les "bonnes pratiques" en éducation physique et sportive qui intègre tout autant, sinon plus, une réflexion sur les dimensions psychologiques, affectives, sociales, culturelles et éthiques.

La pédagogie doit favoriser la création d'espaces de paroles et s'appuyer en permanence sur une interactivité respectueuse des besoins des jeunes.

Les séances sont animées par des enseignants, et éventuellement assistés par des professionnels de santé extérieurs à l'établissement dont la légitimité et les compétences sont reconnues.

Précisions relatives aux objectifs proposés pour la semaine thématique

► **Objectif 1 : Être bien dans son corps et dans ses relations aux autres**

- 1.1- S'interroger sur ses points forts et ses points faibles
- 1.2- S'interroger sur sa relation aux autres
- 1.3- Être différent : s'accepter et accepter l'autre

► **Objectif 2 : Se prémunir contre les violences sur soi et vis-à-vis des autres**

- 2.1- Se questionner sur les types de violences (comportementale, physique, verbale, sexuelle...)
- 2.2- Identifier quelques mécanismes qui mènent à un acte violent (alcool, substances illicites...)
- 2.3- Chercher des solutions pour diminuer les violences individuelles et collectives dans l'établissement

► **Objectif 3 : S'alimenter pour être en bonne santé**

- 3.1- Se questionner sur les comportements alimentaires
- 3.2- Sensibiliser à une alimentation saine et équilibrée ("Manger-plaisir", "Manger sain"...)

► **Objectif 4 : Bouger pour être en bonne santé**

- 4.1- Se questionner sur les bienfaits de l'activité physique
- 4.2- Sensibiliser aux bienfaits de l'activité physique

► **Objectif 5 : Dormir pour être en bonne santé**

- 5.1- Se questionner sur les comportements liés au sommeil
- 5.2- Sensibiliser aux risques du manque de sommeil

► **Objectif 6 : Identifier et utiliser les ressources spécifiques d'information, d'aide et de soutien dans l'établissement et à l'extérieur de l'établissement**

Référentiel de formation : EPI

4^{ème} EA et 3^{ème} EA

Présentation

► Cette partie du référentiel propose la déclinaison en objectifs de formation des EPI communs aux 4^{ème} EA et 3^{ème} EA et des EPI dédiés.

► Enseignement pratique interdisciplinaire - EPI

EPI sont communs aux classes de 4^{ème} EA et 3^{ème} EA à l'exception des EPI "Education du consommateur" et "Cadre de vie et le soin à l'enfant" exclusivement proposés aux élèves des classes de 4^{ème} EA et les EPI "Education à la responsabilité et à l'autonomie" et "Cadre de vie et les activités de restauration" sont exclusivement proposés aux élèves des classes de 3^{ème} EA.

Le niveau d'exigence et le choix de l'approfondissement pédagogique sont à considérer comme des repères de progressivité.

Les EPI portent sur des thèmes définis réglementairement. L'établissement en propose 3 obligatoirement par an et par classe. Chaque élève bénéficie de l'équivalent de 7h hebdomadaire par année. Peuvent être étudiés 3 EPI en classe de 4^{ème} EA et 3 EPI différents en classe de 3^{ème} EA ou étudier les mêmes EPI en 4^{ème} EA et en 3^{ème} EA. Les thèmes peuvent être menés l'un à la suite de l'autre, les uns pour une durée plus longue que les autres en combinant, d'une part, les intérêts des élèves et, d'autre part, l'environnement professionnel des établissements.

Cet enseignement pratique, conçu de manière interdisciplinaire, est en lien étroit avec le ou les projets pédagogiques de la classe et/ou le projet d'établissement. Chaque EPI participe à la maîtrise du socle et s'inscrit dans le parcours "Avenir". Il contribue, dans la mesure du possible, aux parcours "Culture", "Citoyen" et "Santé". Les élèves peuvent prendre appui sur les documents accessibles au Centre de Documentation et d'Information, depuis le portail documentaire et sur le web pour répondre à leurs différents besoins d'information. Ils mobilisent leurs compétences dans l'utilisation des technologies de l'informatique et du multimédia.

EPI
*Enseignement pratique
interdisciplinaire*

L'animal

Objectif général :

Découvrir, par la réalisation d'un projet, les activités et les métiers en relation avec les animaux

Objectifs de l'EPI

- ▶ Objectif 1- Découvrir les animaux d'élevage à travers la conduite d'un micro projet
- ▶ Objectif 2- Participer en toute sécurité à des activités liées à l'élevage dans le cadre d'une démarche agro-écologique
- ▶ Objectif 3- Caractériser les activités et les métiers en lien avec le thème de l'animal
- ▶ Objectif 4- Élaborer un projet personnel de formation et (ou) professionnel

Présentation de l'EPI, conditions d'atteinte des objectifs

Il s'agit, de faire découvrir aux élèves, la conduite des animaux d'élevage, en appui sur une ou plusieurs activités. Cette découverte s'opère à travers la mise en œuvre d'un projet autour d'un élevage à caractère pédagogique, conduit dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité, la prise en compte du bien-être animal, avec l'application d'une démarche agro-écologique et une sensibilisation à la place de l'élevage dans la société.

L'exploitation agricole annexée ou l'atelier technologique de l'établissement servent, dans la mesure du possible, de support à la mise en place des activités pratiques. L'élevage choisi est préférentiellement différent de ceux étudiés ultérieurement (exemples : élevages ovins, caprins, pigeons, poulets, poissons, abeilles etc....).

La découverte de la diversité des métiers ne doit pas se limiter à ceux liés à l'élevage d'animaux productifs (animaux de ferme, gibiers, poissons) mais s'étend aux métiers qui préparent et utilisent des animaux pour des activités de loisirs (équitation, chasse, tourisme) et de service (toiletage, chenil, entretien de l'espace, ...), sans oublier les métiers liés aux animaux de compagnie (chiens, chats et autres NAC).

L'EPI "L'animal" prend appui sur des activités interdisciplinaires choisies par l'équipe pédagogique permettant une collaboration la plus large possible des disciplines à caractère professionnel et des disciplines générales selon les opportunités locales en terme d'activités concrètes.

Il constitue le support essentiel du parcours "Avenir". Il peut contribuer aux parcours "Citoyen" et "Culture".

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

► Objectif 1 : Découvrir les animaux d'élevage à travers la conduite d'un micro projet

- 1.1- Décrire les animaux étudiés, leurs comportements et leurs activités
- 1.2- Appréhender les notions de bien-être animal et de relation Homme-animal
- 1.3- Déplacer les animaux en respectant les règles de sécurité et de bien-être animal

► Objectif 2 : Participer en toute sécurité à des activités liées à l'élevage dans le cadre d'une démarche agro-écologique

- 2.1- Identifier l'organisation de l'élevage
- 2.2- Participer à la conduite des animaux
- 2.3- Contribuer à la valorisation des produits animaux
- 2.4- Participer à l'enregistrement des performances de l'élevage
- 2.5- Repérer la place de l'élevage dans la société
- 2.6- Communiquer sur l'activité d'élevage

► Objectif 3 : Caractériser les activités et les métiers en lien avec le thème de l'animal

- 3.1- Identifier la diversité des activités et des métiers liés aux animaux
- 3.2- Caractériser plusieurs métiers en lien avec les animaux
- 3.3- Identifier les formations associées
- 3.4- Présenter à un public donné les métiers liés aux animaux

► Objectif 4 : Élaborer un projet personnel de formation et (ou) professionnel

- 4.1- Identifier les étapes de construction d'un projet professionnel et d'un projet de formation y conduisant
- 4.2- Agir en citoyen autonome et responsable dans la construction de son projet personnel

EPI
*Enseignement pratique
interdisciplinaire*

Les végétaux cultivés

Objectif général :

Découvrir, par la réalisation d'un projet, les activités professionnelles et les métiers liés au végétal et à l'utilisation des produits d'origine végétale dans un contexte de développement durable

Objectifs de l'EPI

- ▶ Objectif 1- Identifier des végétaux cultivés et la diversité des produits d'origine végétale en lien avec leurs modes de production
- ▶ Objectif 2- Réaliser un projet mettant en œuvre de activités de production et/ou de transformation des produits en respectant la réglementation en matière de santé, de sécurité et d'environnement dans un contexte de transition agro-écologique
- ▶ Objectif 3- Identifier les activités professionnelles et les métiers du secteur végétal, de la production à l'utilisation des produits en lien avec les formations conduisant à ces métiers
- ▶ Objectif 4- Élaborer un projet personnel de formation et (ou) professionnel

Présentation de l'EPI, conditions d'atteinte des objectifs

L'enseignement pratique interdisciplinaire (EPI) "Les végétaux cultivés" a pour finalités la découverte des diverses activités, des métiers afférents à la production végétale, à la transformation et l'utilisation des produits d'origine végétale. L'étude ne se limite pas aux métiers de la production qu'elle soit agricole, horticole, viticole ou forestière mais peut s'étendre aux métiers liés à l'utilisation des plantes pour l'alimentation humaine ou animale, l'ornement, l'industrie pharmaceutique, la production d'énergie... Cet EPI a pour ambition la découverte de la vie professionnelle et des métiers liés à l'agriculture au sens large. L'élève peut ainsi s'approprier l'environnement professionnel, en découvrir la diversité des activités et/ou métiers.

En s'appuyant sur le projet personnel de l'élève, cet EPI vise à la construction progressive de son projet professionnel, d'orientation et/ou de formation.

Cet EPI s'organise exclusivement en interdisciplinarité. Il se concrétise par la mise en œuvre d'une démarche de projets s'appuyant en particulier sur des réalisations concrètes individuelles et/ou collectives. Ils visent aussi à permettre à l'élève de créer du lien entre les différentes disciplines qui y contribuent pour construire son projet personnel.

Dans le cadre du projet, l'élève peut être amené à réaliser diverses activités d'apprentissage simples, à observer des activités professionnelles et à y participer.

Ces activités sont des temps privilégiés pour développer des compétences plus particulièrement liées à l'habileté manuelle et à la socialisation des élèves qui apprennent à s'inscrire dans un collectif par le travail en équipe. L'enseignement privilégiera les activités de découverte (visites, observations, recherches, enquêtes...) et les activités pratiques (création de jardin potager, de micro-parcelles cultivées, suivi de cultures, atelier de transformation de produits végétaux...).

Cet enseignement conçu de manière interdisciplinaire est en lien étroit avec le ou les projets pédagogiques de la classe et/ou le projet d'établissement.

Il constitue le support essentiel du parcours "Avenir". Il peut contribuer aux parcours "Citoyen" et "Culture".

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

► **Objectif 1 : Identifier les végétaux cultivés et la diversité des produits d'origine végétale en lien avec leurs modes de production**

- 1.1- Observer différentes plantes cultivées, leur milieu de production et les différents produits issus de la production
- 1.2- Identifier quelques plantes cultivées à divers stades en les classant suivant leur cycle
- 1.3- Observer les différentes composantes d'un agro-système
- 1.4- Identifier les principales interactions entre les différentes composantes d'un agro-système

► **Objectif 2 : Réaliser un projet mettant en œuvre des activités de production et/ou de transformation des produits en respectant la réglementation en matière de santé, de sécurité et d'environnement dans un contexte de transition agro-écologique**

- 2.1- Identifier les différentes étapes de l'élaboration d'un processus de production support du(des) projet(s)
- 2.2- Identifier, à travers la fabrication de produits simples, l'incidence de la qualité des matières premières sur la qualité du produit transformé
- 2.3- Repérer, dans les pratiques de productions, les paramètres liés aux exigences de la transformation
- 2.4- Réaliser différentes opérations techniques participant à des processus de production en respectant les consignes, les règles d'hygiène et de sécurité en vigueur dans un contexte de transition agro-écologique
- 2.5- Observer des chantiers mécanisés en portant une attention particulière à la régulation collective ainsi qu'aux règles d'hygiène et de sécurité en vigueur
- 2.6- Effectuer des enregistrements, des relevés au cours des activités de production pour assurer la traçabilité et rendre compte

► **Objectif 3 : Identifier les activités professionnelles et les métiers du secteur végétal, de la production à l'utilisation des produits en lien avec les formations conduisant à ces métiers**

- 3.1- Identifier les différents métiers liés aux productions végétales et à la transformation des produits végétaux
- 3.2- Caractériser les principales activités liées à ces métiers en précisant l'impact sur l'environnement et le territoire
- 3.3- Repérer les conditions d'exercice des métiers identifiés et leurs exigences spécifiques
- 3.4- Identifier la diversité des formations conduisant aux métiers de la production végétale et de la transformation

► **Objectif 4 : Élaborer un projet personnel de formation et (ou) professionnel**

- 4.1- Identifier les étapes de construction d'un projet professionnel et d'un projet de formation y conduisant
- 4.2- Agir en citoyen autonome et responsable dans la construction de son projet personnel

EPI
Enseignement pratique
interdisciplinaire

L'aménagement et la valorisation de l'espace

Objectif général :

Découvrir, par la réalisation d'un projet, les activités et métiers de l'aménagement et de la valorisation de l'espace

Objectifs de l'EPI

- ▶ Objectif 1- Contribuer à la réalisation d'un projet d'aménagement ou de valorisation de l'espace prenant en compte le développement durable
- ▶ Objectif 2- Identifier les activités professionnelles et métiers du secteur de l'aménagement et de la valorisation de l'espace
- ▶ Objectif 3- Repérer les formations du territoire qui conduisent aux métiers de l'aménagement et de la valorisation de l'espace
- ▶ Objectif 4- Élaborer un projet personnel de formation et (ou) professionnel

Présentation de l'EPI, conditions d'atteinte des objectifs

Cet EPI a pour objectif de faire découvrir aux élèves la diversité des activités et des métiers relevant de l'aménagement et de la valorisation de l'espace. Il vise à leur faire acquérir une vision concrète et construite de la vie professionnelle et des formations du secteur pour les aider dans l'élaboration de leur projet personnel et professionnel. Il s'inscrit dans le parcours Avenir. Il contribue à l'acquisition des domaines du socle et à l'éducation au développement durable. Cet EPI s'appuie sur une démarche de projet conduisant à une réalisation concrète, individuelle ou collective.

La démarche de projet est constitutive de cet EPI. Un projet d'aménagement et de valorisation de l'espace sert de support à la découverte de la vie professionnelle et des métiers du secteur.

Les enseignements s'appuient sur des réalisations concrètes relevant de la création, la restauration ou l'entretien d'espaces, agricoles, forestiers, naturels ou paysagers, ruraux ou urbains.

Les enseignants des disciplines mobilisées privilégient les activités de découverte (observations, visites, enquêtes, recherches, analyses...) et les activités pratiques (entretien, restauration, création, valorisation...). L'élève est amené à mettre en œuvre des tâches et activités d'apprentissage diverses et variées (inventaires, organisation, planification, activités de chantier, actions de sensibilisation...).

Cet enseignement pratique doit donc être conçu de manière interdisciplinaire et en lien étroit avec le ou les projets de la classe ou le projet d'établissement.

L'aménagement et la valorisation de l'espace se prête au développement des approches sensibles, des représentations dans l'espace et à l'ouverture interculturelle à travers le temps.

Il constitue le support essentiel du parcours "Avenir". Il peut contribuer aux parcours "Citoyen" et "Culture".

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

► Objectif 1 : Contribuer à la réalisation d'un projet d'aménagement ou de valorisation de l'espace prenant en compte le développement durable

- 1.1- Caractériser les principaux éléments d'un projet d'aménagement et de son contexte
- 1.2- Identifier les étapes de réalisation d'un projet d'aménagement et leur chronologie
- 1.3- Organiser tout ou partie des tâches à effectuer et son espace de travail
- 1.4- Mettre en oeuvre des consignes
- 1.5- Travailler en équipe
- 1.6- Prendre en compte les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement
- 1.7- Développer une habileté gestuelle pour des tâches simples en aménagement de l'espace
- 1.8- Rendre compte de son travail dans un projet avec un vocabulaire adapté

► Objectif 2 : Identifier les activités et métiers du secteur de l'aménagement et de la valorisation de l'espace

- 2.1- Situer différents types d'aménagements et de valorisation de l'espace dans le territoire
- 2.2- Classer les activités caractéristiques de l'aménagement et de la valorisation de l'espace
- 2.3- Identifier les principaux acteurs du secteur : entreprises, collectivités, associations...
- 2.4- Identifier les métiers et leurs principales activités
- 2.5- Repérer les conditions d'exercice des métiers identifiés et leurs spécificités

► Objectif 3 : Repérer les formations du territoire qui conduisent aux métiers de l'aménagement et de la valorisation de l'espace

- 3.1- Classer les formations conduisant aux métiers de l'aménagement et de la valorisation de l'espace
- 3.2- Repérer les différentes modalités de formation et les conditions d'accès à ces formations
- 3.3- Localiser des établissements proposant ces formations dans le territoire

► Objectif 4 : Élaborer un projet personnel de formation et (ou) professionnel

- 4.1- Identifier les étapes de construction d'un projet professionnel et d'un projet de formation y conduisant
- 4.2- Agir en citoyen autonome et responsable dans la construction de son projet personnel

EPI
*Enseignement pratique
interdisciplinaire*

Les matériaux

Objectif général :

Découvrir, par la réalisation d'un projet, les activités et métiers liés au secteur des matériaux

Objectifs de l'EPI

- ▶ Objectif 1- Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement, mettre en œuvre les dispositifs de protection et les pratiques sécuritaires dans le cadre des activités
- ▶ Objectif 2- Découvrir les différents matériaux utilisés en construction
- ▶ Objectif 3- Réaliser des activités sur les matériaux pour acquérir des savoirs faire, de l'habilité gestuelle, de l'organisation dans le travail, du vocabulaire et langage technique et apprendre à rendre compte
- ▶ Objectif 4- Identifier les diverses activités et métiers en relation avec le travail sur les matériaux
- ▶ Objectif 5- Élaborer un projet personnel de formation et (ou) professionnel

Présentation de l'EPI, conditions d'atteinte des objectifs

Cet EPI est mis en œuvre par une démarche de projet et permet à l'élève de découvrir les métiers liés à l'utilisation des matériaux au sens large, de réaliser des activités dans le respect de la réglementation en liaison notamment avec la maintenance et d'utiliser des connaissances en vue de préciser un projet personnel et/ou professionnel.

Il constitue le support essentiel du parcours "Avenir". Il peut contribuer aux parcours "Citoyen" et "Culture".

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

► **Objectif 1 : Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement, mettre en œuvre les dispositifs de protection et les pratiques sécuritaires dans le cadre des activités**

- 1.1- Reconnaître un risque
- 1.2- Identifier les dispositifs sécuritaires relatifs à une activité donnée
- 1.3- Identifier les sources de pollution dans le cadre des activités
- 1.4- S'approprier la gestion des déchets et les mesures réglementaires relatives à la police de l'environnement
- 1.5- Vérifier et utiliser les dispositifs de protection individuels
- 1.6- Connaître les règles d'hygiène et les appliquer
- 1.7- Réagir face à une situation à risques

► **Objectif 2 : Décrire des transformateurs d'énergie**

- 2.1- Enoncer les différents matériaux et leurs propriétés
- 2.2- Enoncer leur domaine d'utilisation
- 2.3- Associer un mode de protection à un type de dégradation

► **Objectif 3 : Réaliser des activités sur les matériaux pour acquérir des savoir-faire, de l'habileté gestuelle, de l'organisation dans le travail, du vocabulaire et langage technique et apprendre à rendre compte**

- 3.1- Lire et réaliser des dessins techniques simples en relation avec les activités
- 3.2- Découvrir des outils et matériels utilisés dans le travail des matériaux
- 3.3- Organiser son travail à partir des consignes
- 3.4- Utiliser des outils et matériels dans le cadre d'activités de découverte
- 3.5- S'approprier le vocabulaire technique relatif à l'activité
- 3-6- Rendre compte de son travail

► **Objectif 4 : Identifier les diverses activités et métiers en relation avec le travail sur les matériaux**

- 4.1- Décrire des métiers et l'environnement de travail
- 4.2- Identifier les atouts et contraintes des métiers
- 4.3- Se documenter sur les métiers

► **Objectif 5 : Élaborer un projet personnel de formation et (ou) professionnel**

- 5.1- Identifier les étapes de construction d'un projet professionnel et d'un projet de formation y conduisant
- 5.2- Agir en citoyen autonome et responsable dans la construction de son projet personnel

EPI
*Enseignement pratique
interdisciplinaire*

L'énergie

Objectif général :

Découvrir, par la réalisation d'un projet, les activités et métiers liés au secteur de l'énergie

Objectifs de l'EPI

- ▶ Objectif 1- Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement, mettre en œuvre les dispositifs de protection et les pratiques sécuritaires dans le cadre des activités
- ▶ Objectif 2- Décrire des transformateurs d'énergie
- ▶ Objectif 3- Réaliser des activités sur les transformateurs d'énergie pour acquérir des savoirs faire, de l'habileté gestuelle, de l'organisation dans le travail, du vocabulaire technique et apprendre à rendre compte
- ▶ Objectif 4- Identifier les diverses activités et métiers en relation avec les transformateurs d'énergie
- ▶ Objectif 5- Élaborer un projet personnel de formation et (ou) professionnel

Présentation de l'EPI, conditions d'atteinte des objectifs

Cet EPI est mis en œuvre par une démarche de projet et permet à l'élève de découvrir les métiers liés à l'énergie au sens large, de réaliser des activités en liaison avec sa production et son utilisation dans le respect de la réglementation et d'utiliser des connaissances en vue de préciser un projet personnel et/ou professionnel.

Il constitue le support essentiel du parcours "Avenir". Il peut contribuer aux parcours "Citoyen" et "Culture".

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

► **Objectif 1 : Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement, mettre en œuvre les dispositifs de protection et les pratiques sécuritaires dans le cadre des activités**

- 1.1- Reconnaître un risque
- 1.2- Identifier les dispositifs sécuritaires relatifs à une activité donnée
- 1.3- Identifier les sources de pollution dans le cadre des activités
- 1.4- S'approprier la gestion des déchets et les mesures réglementaires relatives à la police de l'environnement
- 1.5- Vérifier et utiliser les dispositifs de protection individuels
- 1.6- Connaître les règles d'hygiène et les appliquer
- 1.7- Réagir face à une situation à risques

► **Objectif 2 : Décrire des transformateurs d'énergie**

- 2.1- Enoncer les différentes formes d'énergie
- 2.2- Identifier des transformateurs d'énergie
- 2.3- Décrire le principe de fonctionnement de certains transformateurs d'énergie ainsi que leur technologie
- 2.4- Repérer et identifier des composants caractéristiques

► **Objectif 3 : Réaliser des activités sur les transformateurs d'énergie pour acquérir des savoirs faire, de l'habileté gestuelle, de l'organisation dans le travail, du vocabulaire technique et apprendre à rendre compte**

- 3.1- Découvrir les outils, appareils de contrôle et de mesure
- 3.2- Organiser son travail à partir de consignes
- 3.3- Utiliser des outils et appareils de contrôle et de mesure dans le cadre d'activités de découverte
- 3.4- S'approprier le vocabulaire technique relatif à l'activité
- 3.5- Rendre compte de son travail

► **Objectif 4 : Identifier les diverses activités et métiers en relation avec les transformateurs d'énergie**

- 4.1- Décrire des métiers et l'environnement de travail
- 4.2- Identifier les atouts et contraintes des métiers
- 4.3- Se documenter sur les métiers

► **Objectif 5 : Élaborer un projet personnel de formation et (ou) professionnel**

- 5.1- Identifier les étapes de construction d'un projet professionnel et d'un projet de formation y conduisant
- 5.2- Agir en citoyen autonome et responsable dans la construction de son projet personnel

EPI
*Enseignement pratique
interdisciplinaire*

L'accueil - Vente

Objectif général :

Découvrir, par la réalisation d'un projet, les activités professionnelles et les métiers de l'accueil et de la vente

Objectifs de l'EPI

- ▶ Objectif 1- Réaliser un projet relevant des secteurs de l'accueil et de la vente en respectant la réglementation en matière de santé, sécurité et d'environnement
- ▶ Objectif 2- Identifier les activités et les métiers de l'accueil et de la vente
- ▶ Objectif 3- Repérer les formations conduisant aux métiers de l'accueil et de la vente
- ▶ Objectif 4- Élaborer un projet personnel de formation et (ou) professionnel

Présentation de l'EPI, conditions d'atteinte des objectifs

Cet EPI a pour objectif de faire découvrir aux élèves la diversité des activités et des métiers relevant de l'accueil et de la vente.

Il vise à leur faire acquérir une vision concrète de la vie professionnelle et des formations du secteur pour les aider dans l'élaboration de leur projet personnel et professionnel. Il s'appuie sur une démarche de projet conduisant à une réalisation concrète, individuelle ou collective. Il contribue à la validation du socle.

La démarche de projet interdisciplinaire est constitutive de cet EPI. Le projet sert de support à la découverte de la vie professionnelle et des métiers de l'accueil et de la vente. Les enseignements s'appuient sur des exemples concrets relevant des deux secteurs : activités commerciales et accueil. Les enseignements privilégient les activités de découverte (visites, observations, recherches, enquêtes...) et les activités pratiques (accueil, aménagement de magasin ou de stands, vente...). L'élève est donc amené à participer à des tâches et activités d'apprentissage diverses et variées, relevant de plusieurs disciplines.

Cet enseignement pratique doit être conçu de manière interdisciplinaire et conduit en lien étroit avec le ou les projets de la classe ou le projet d'établissement. Il doit également s'inscrire dans une démarche de développement durable.

Il constitue le support essentiel du parcours "Avenir". Il peut contribuer aux parcours "Citoyen" et "Culture".

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

► **Objectif 1 : Réaliser un projet relevant des secteurs de l'accueil et de la vente en respectant la réglementation en matière de santé, sécurité et d'environnement**

- 1.1- Identifier les étapes d'un projet et leur chronologie en fonction des objectifs
- 1.2- Organiser tout ou partie des tâches à effectuer
- 1.3- Réaliser des supports simples de communication
- 1.4- Développer une expression comportementale respectant les codes des métiers considérés
- 1.5- Assurer l'accueil d'un public et/ou la réalisation d'une vente
- 1.6- Utiliser le vocabulaire adapté pour agir et rendre compte
- 1.7- Respecter les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement
- 1.8- Travailler en équipe à la conduite d'un projet d'accueil-vente
- 1.9- Rendre compte de son travail, communiquer sur un projet

► **Objectif 2 : Identifier les activités professionnelles et les métiers de l'accueil et de la vente**

- 2.1- Caractériser les différents types d'activités commerciales et d'accueil (tourisme, services en milieu rural, commerces traditionnels, grande distribution...)
- 2.2- Caractériser les activités représentatives des secteurs (accueil et vente)
- 2.3- Identifier les métiers des secteurs et lister leurs principales activités
- 2.4- Identifier les conditions d'exercice des métiers identifiés et leurs exigences spécifiques (adaptabilité, aptitudes comportementales)

► **Objectif 3 : Identifier les formations conduisant aux métiers de l'accueil et de la vente et repérer les établissements qui les proposent**

- 3.1- Décrire les formations conduisant aux métiers de l'accueil et de la vente
- 3.2- Identifier les modalités de formation et les conditions d'accès à ces formations
- 3.3- Répertorier et localiser des établissements proposant ces formations et les classer

► **Objectif 4 : Élaborer un projet personnel de formation et (ou) professionnel**

- 4.1- Identifier les étapes de construction d'un projet professionnel et d'un projet de formation y conduisant
- 4.2- Agir en citoyen autonome et responsable dans la construction de son projet personnel

EPI
*Enseignement pratique
interdisciplinaire*

Les activités de loisirs

Objectif général :

Découvrir, par la réalisation d'un projet, les activités et les métiers en lien avec les loisirs

Objectifs de l'EPI

- ▶ Objectif 1- Identifier des métiers en lien avec les activités de loisirs
- ▶ Objectif 2- Rechercher des acteurs des métiers concernés
- ▶ Objectif 3- Participer à des activités de loisirs en toute sécurité
- ▶ Objectif 4- Élaborer un projet personnel de formation et (ou) professionnel

Présentation de l'EPI, conditions d'atteinte des objectifs

Cet EPI vise à permettre aux élèves de découvrir des activités et des métiers liés aux loisirs. Il participe à la maîtrise du socle. Les activités proposées aux élèves s'appuient sur des projets. Elles participent à la construction de leur projet professionnel et de formation. Elles sont en accord avec les concepts du développement durable.

Il constitue le support essentiel du parcours "Avenir". Il peut contribuer aux parcours "Citoyen" et "Culture".

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

► **Objectif 1 : Identifier des métiers en lien avec les activités de loisirs**

- 1.1- Identifier des activités de loisirs
- 1.2- Découvrir des métiers du secteur des loisirs
- 1.3- Présenter des métiers du secteur des loisirs devant un public

► **Objectif 2 : Rechercher des acteurs des métiers en lien avec les activités de loisirs**

- 2.1- Identifier des acteurs des métiers concernés
- 2.2- Préciser les intérêts et les contraintes des métiers concernés
- 2.3- Présenter les niveaux de qualification professionnelle correspondant à un des métiers

► **Objectif 3 : Réaliser des activités de loisirs en toute sécurité**

- 3.1- Appliquer des règles de prévention et de sécurité
- 3.2- Participer à des activités de groupe

► **Objectif 4 : Élaborer un projet personnel de formation et (ou) professionnel**

- 4.1- Identifier les étapes de construction d'un projet professionnel et d'un projet de formation y conduisant
- 4.2- Agir en citoyen autonome et responsable dans la construction de son projet personnel

EPI
*Enseignement pratique
interdisciplinaire*

La transformation des produits agricoles

Objectif général :

Découvrir, par la réalisation d'un projet, les activités professionnelles et les métiers de la transformation des produits agricoles

Objectifs de l'EPI

- ▶ Objectif 1- Réaliser un projet simple de transformation de produits agricoles en respectant la réglementation en matière de santé, sécurité et d'environnement
- ▶ Objectif 2- Identifier les activités et les métiers de la transformation des produits agricoles
- ▶ Objectif 3- Repérer les formations conduisant aux métiers de la transformation des produits agricoles
- ▶ Objectif 4- Élaborer un projet personnel de formation et (ou) professionnel

Présentation de l'EPI, conditions d'atteinte des objectifs

Cet EPI a pour objectif de faire découvrir aux élèves la diversité des activités et des métiers relevant de la transformation des produits agricoles. Il vise à leur faire acquérir une vision concrète de la fabrication des produits alimentaires, de la vie professionnelle et des formations du secteur pour les aider dans l'élaboration de leur projet personnel et professionnel. Il s'inscrit dans le parcours Avenir.

Cet EPI s'appuie sur une démarche de projet conduisant à une réalisation concrète, individuelle ou collective.

Cet EPI contribue à la construction et à l'approfondissement des connaissances et compétences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

La démarche de projet interdisciplinaire est constitutive de cet EPI. Le projet sert de support à la découverte de la vie professionnelle et des métiers de la transformation des produits agricoles. Les enseignements s'appuient sur des exemples concrets relevant de la fabrication de produits agroalimentaires et de la conduite d'analyses dans le cadre du contrôle qualité. Les enseignements privilégient les activités de découverte (visites, observations, recherches,...) et les activités pratiques (fabrications, analyses, dégustations,...). L'élève est donc amené à participer à des tâches et activités d'apprentissage diverses et variées, relevant de plusieurs disciplines.

Cet enseignement pratique doit être conçu de manière interdisciplinaire et conduit en lien étroit avec le ou les projets de la classe ou le projet d'établissement. Il doit également s'inscrire dans une démarche de développement durable.

Il constitue le support essentiel du parcours "Avenir". Il peut contribuer aux parcours "Citoyen" et "Culture".

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

► Objectif 1 : Réaliser un projet simple de transformation de produits agricoles en respectant la réglementation en matière de santé, sécurité et d'environnement

- 1.1- Caractériser les principaux éléments d'un projet de transformation de produits agricoles et de son contexte
- 1.2- Identifier les étapes de réalisation d'un projet de transformation et leur chronologie
- 1.3- Organiser son poste ou son espace de travail en fonction des tâches à effectuer et des consignes
- 1.4 Prendre connaissance des caractéristiques des matières premières mises en œuvre
- 1.5 Développer une habileté gestuelle pour des tâches simples de transformation ou d'analyse
- 1.6 Respecter les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement
- 1.7 Travailler en équipe à la conduite d'un projet de transformation
- 1.8 Rendre compte de son travail avec un vocabulaire adapté

► Objectif 2 : Identifier les activités et les métiers de la transformation des produits agricoles

- 2.1 Caractériser les différents types de transformation de produits agricoles (produits alimentaires, alimentation animale, bioénergies, cosmétique, pharmaceutique,...)
- 2.2 Caractériser les activités représentatives du secteur (fabrication, laboratoire)
- 2.3 Identifier les métiers du secteur et lister leurs principales activités
- 2.4 Décrire les conditions d'exercice des métiers identifiés et leurs exigences spécifiques (hygiène, sécurité, environnement,...)

► Objectif 3 : Réaliser des activités de loisirs en toute sécurité

- 3.1 Décrire les formations conduisant aux métiers de la transformation des produits agricoles et des analyses de laboratoire
- 3.2 Identifier les modalités de formation et les conditions d'accès à ces formations
- 3.3 Répertoire et localiser des établissements proposant ces formations et les classer

► Objectif 4 : Élaborer un projet personnel de formation et (ou) professionnel

- 4.1- Identifier les étapes de construction d'un projet professionnel et d'un projet de formation y conduisant
- 4.2- Agir en citoyen autonome et responsable dans la construction de son projet personnel

EPI
*Enseignement pratique
interdisciplinaire*

La transition agro-écologique et le développement durable

Objectif général :

Découvrir, par la réalisation d'un projet, des activités et des métiers en lien avec l'agro-écologie et le développement durable

Objectifs de l'EPI

- ▶ Objectif 1- Réaliser un projet en lien avec l'agro-écologie ou le développement durable
- ▶ Objectif 2- Caractériser les activités ou les métiers en lien avec l'agro-écologie et le développement durable
- ▶ Objectif 3- Élaborer un projet personnel de formation et (ou) professionnel

Présentation de l'EPI, conditions d'atteinte des objectifs

L'objectif de cet EPI est de sensibiliser l'élève à une démarche et/ ou des pratiques agro-écologiques et au développement durable. Il vise à ce que l'élève devienne un professionnel citoyen sensible et acteur dans la construction d'une société économiquement et écologiquement viable et socialement durable. Il fournit également des outils pour élaborer son projet de formation et/ou professionnel.

Les objectifs sont atteints par l'acquisition de savoirs de base et surtout de démarches que l'élève pourra réinvestir dans de nombreuses circonstances (approche systémique d'une situation, démarche collective, débat citoyen, ...). Ces situations d'apprentissage permettront à l'élève de développer des capacités d'observation et d'analyse, de s'inscrire dans des actions collectives propices au développement interpersonnel.

La découverte des activités et des métiers prend en compte un domaine le plus large possible en lien avec le développement durable.

Il constitue le support essentiel du parcours "Avenir". Il peut contribuer aux parcours "Citoyen" et "Culture".

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

► **Objectif 1 : Mettre en place un projet en lien avec l'agro-écologie ou le développement durable**

- 1.1- Faire une description et une analyse simple du contexte du projet
- 1.2- Identifier des actions possibles
- 1.3- Décider du projet à mener
- 1.4- Mettre en oeuvre le projet
- 1.5- Evaluer le projet
- 1.6- Communiquer durant le projet et lors de sa valorisation auprès d'un public

► **Objectif 2 : Caractériser les activités ou les métiers en lien avec l'agro-écologie et le développement durable**

- 2.1- Identifier la diversité des activités et des métiers liés à l'agro-écologie et au développement durable
- 2.2- Caractériser plusieurs activités et/ou métiers en lien avec l'agro-écologie et le développement durable
- 2.3- Identifier les formations associées
- 2.4- Présenter à un public donné les métiers liés à l'agro-écologie et au développement durable

► **Objectif 3 : Élaborer un projet personnel de formation et (ou) professionnel**

- 3.1- Identifier les étapes de construction d'un projet professionnel et d'un projet de formation y conduisant
- 3.2- Agir en citoyen autonome et responsable dans la construction de son projet personnel

EPI
Enseignement pratique
interdisciplinaire

Les langues et cultures étrangères ou régionales

Objectif général :

Découvrir, par la réalisation d'un projet et dans une approche interculturelle, les activités professionnelles et les métiers des territoires

Objectifs de l'EPI

- ▶ Objectif 1- Réaliser un projet lié aux activités professionnelles des territoires pour développer une sensibilité interculturelle
- ▶ Objectif 2- Identifier la dimension culturelle et sociale d'un métier ou d'un secteur d'activité
- ▶ Objectif 3- Identifier l'interconnexion entre échanges mondiaux et ancrage territorial en lien avec les métiers
- ▶ Objectif 4- Élaborer un projet personnel de formation et (ou) professionnel

Présentation de l'EPI, conditions d'atteinte des objectifs

Cet EPI a pour objectif de faire découvrir aux élèves la diversité des métiers et des activités professionnelles, dans leur articulation entre ancrage local et perspective globale.

L'internationalisation des échanges, la circulation des biens, des services et des personnes, engendrent un jeu subtil d'interconnexions et d'interdépendances entre le local et le global. Pour cet EPI, il ne saurait donc être question de distinguer l'étranger du régional, et encore moins de les opposer. On travaille au contraire sur l'emboîtement d'échelles, du local au global.

Les élèves sont amenés à appréhender la dimension fortement culturelle et patrimoniale des métiers, des activités et des pratiques professionnelles. Ils identifient la façon dont les différentes interactions entre le local et le global façonnent l'identité et l'évolution de métiers et d'activités professionnelles ancrés dans les territoires.

Cet EPI est un enseignement interdisciplinaire. Il ne s'agit en aucun cas d'apprentissage formel d'une langue étrangère ou régionale, mais bien d'ouverture sur les langues et cultures étrangères ou régionales, pratiquées ou non par les élèves. S'il est en effet indispensable de créer du lien entre les langues enseignées dans l'établissement, les langues pratiquées à la maison, dans la famille, dans l'environnement ou dans le voisinage régional, ont toute leur place dans cet enseignement.

L'EPI est un enseignement pratique. Il est mis en œuvre dans un projet pédagogique conduisant à une production concrète, individuelle ou collective, plaçant les élèves en situation d'acteurs sociaux. En mettant la tâche (au sens actionnel du terme) au cœur du projet, les élèves font l'expérience concrète de l'altérité, ils appréhendent le monde dans sa complexité, et consolident leur sensibilité interculturelle. Ils consolident les savoir-être qu'ils développent par ailleurs dans les enseignements disciplinaires, notamment de langues.

L'EPI est adossé aux cinq domaines du socle. Il se situe à la croisée des parcours "Culture", "Avenir" et "Citoyen".

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

► **Objectif 1 : Réaliser un projet lié aux activités professionnelles des territoires pour développer une sensibilité interculturelle**

- 1.1- Mettre à distance ses représentations par l'expérience de l'altérité
- 1.2- Identifier l'articulation entre langue et représentation du monde
- 1.3- Mettre en pratique des normes culturelles respectueuses de soi et d'autrui dans l'acte de communication

► **Objectif 2 : Identifier la dimension culturelle et sociale d'un métier ou d'un secteur d'activité**

- 2.1- Identifier la dimension culturelle liée à l'offre d'un produit, d'un bien, d'un service
- 2.2- Caractériser les pratiques sociales et culturelles inhérentes à l'exercice des métiers
- 2.3- Mesurer le lien entre métiers et patrimoine culturel (naturel, matériel, immatériel)
- 2.4- Identifier les formations associées aux métiers et secteurs d'activité pour élaborer un projet personnel de formation et/ou professionnel

► **Objectif 3 : Identifier l'interconnexion entre échanges mondiaux et ancrage territorial en lien avec les métiers**

- 3.1- Observer l'impact des échanges et des flux sur les activités humaines des territoires
- 3.2- Identifier l'interaction entre efficacité, équité et soutenabilité
- 3.3- Mesurer l'impact des échanges sur les réalités linguistiques des territoires

► **Objectif 4 : Élaborer un projet personnel de formation et (ou) professionnel**

- 4.1- Identifier les étapes de construction d'un projet professionnel et d'un projet de formation y conduisant
- 4.2- Agir en citoyen autonome et responsable dans la construction de son projet personnel

Référentiel de formation :

EPI

4^{ème} EA

Les deux EPI suivants "L'éducation du consommateur" et "Le cadre de vie et le soin à l'enfant" sont exclusivement proposés aux élèves des classes de 4^{ème} EA.

EPI
*Enseignement pratique
interdisciplinaire*

L'éducation du consommateur

Objectif général :

Découvrir, par la réalisation d'un projet, des activités et les métiers en lien avec la consommation

Objectifs de l'EPI

- ▶ Objectif 1- Identifier les postes d'un budget familial
- ▶ Objectif 2- Se comporter en consommateur responsable
- ▶ Objectif 3- Caractériser des types d'achat
- ▶ Objectif 4- Identifier des métiers en lien avec la consommation
- ▶ Objectif 5- Élaborer un projet personnel de formation et (ou) professionnel

Présentation de l'EPI, conditions d'atteinte des objectifs

L'objectif de cet EPI est de permettre aux élèves de découvrir des activités et des métiers en lien avec la consommation. Il participe à la maîtrise du socle commun en termes de connaissances, de compétences et de culture. Les activités réalisées s'appuient sur des projets interdisciplinaires.

Les activités proposées aux élèves s'appuient sur des projets. Elles participent à la construction de leur projet professionnel et de formation. Elles leur permettent d'appréhender des modes de consommation. Elles les sensibilisent aux risques liés à des habitudes de consommation inappropriées et à des comportements à risque. Elles sont en accord avec les concepts du développement durable. Les supports utilisés concernent des produits que les élèves connaissent et consomment.

Il se situe à la croisée des parcours "Culture", "Avenir", "Citoyen" et "Santé".

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

► Objectif 1 : Identifier les postes d'un budget familial

- 1.1- Repérer les sources de revenus des adolescents
- 1.2- Identifier les types de dépenses des consommateurs
- 1.3- Identifier des pratiques permettant d'avoir un budget équilibré

► Objectif 5 : Élaborer un projet personnel de formation et (ou) professionnel

- 5.1- Identifier les étapes de construction d'un projet professionnel et d'un projet de formation y conduisant
- 5.2- Agir en citoyen autonome et responsable dans la construction de son projet personnel

► Objectif 2 : Se comporter en consommateur responsable

- 2.1- Identifier des paramètres influençant le comportement d'un jeune consommateur
- 2.2- Décoder des emballages de produits du quotidien pour effectuer un achat raisonné
- 2.3- Identifier des supports incitant le jeune consommateur à la consommation
- 2.4- Décrypter un message publicitaire
- 2.5- Choisir un produit de façon pertinente

► Objectif 3 : Caractériser des types d'achat

- 3.1- Identifier des formes possibles d'achat
- 3.2- Identifier des systèmes d'achat et des modes de paiement
- 3.3- Identifier des pratiques commerciales préjudiciables
- 3.4- Identifier des organismes de protection et de sécurité du consommateur
- 3.5- Passer une commande

► Objectif 4 : Identifier des métiers en lien avec la consommation

- 4.1- Rechercher des métiers en lien avec la vente
- 4.2- Rechercher des métiers en lien avec la protection du consommateur
- 4.3- Présenter les intérêts et les contraintes d'un métier en lien avec la consommation

EPI
*Enseignement pratique
interdisciplinaire*

Le cadre de vie et le soin à l'enfant

Objectif général :

Découvrir, par la réalisation d'un projet, les activités et les métiers en lien avec le cadre de vie et les soins à l'enfant

Objectifs de l'EPI

- ▶ Objectif 1- Caractériser des métiers en lien avec la prise en charge de l'enfant
- ▶ Objectif 2- Choisir des pratiques en accord avec le bien-être et le confort de l'enfant
- ▶ Objectif 3- Choisir des pratiques en accord avec le développement durable
- ▶ Objectif 4- Élaborer un projet personnel de formation et (ou) professionnel

Présentation de l'EPI, conditions d'atteinte des objectifs

L'objectif de cet EPI est de permettre aux élèves de découvrir des activités et des métiers en lien avec le cadre de vie et les soins à l'enfant. Il participe à la maîtrise du socle commun en termes de connaissances, de compétences et de culture.

Les activités proposées aux élèves s'appuient sur des projets. Elles participent à la construction de leur projet professionnel et de formation. Elles sont réalisées au plus près de leur environnement socioculturel et géographique. Elles sont en accord avec les concepts du développement durable.

Il constitue le support essentiel du parcours "Avenir". Il peut contribuer aux parcours "Citoyen" et "Culture".

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

► Objectif 1 : Caractériser des métiers en lien avec la prise en charge de l'enfant

- 1.1- Rechercher des métiers en lien avec la prise en charge de l'enfant
- 1.2- Présenter des métiers en lien avec la prise en charge de l'enfant
- 1.3- Préciser les intérêts et les contraintes de métiers en lien avec la prise en charge de l'enfant
- 1.4- Présenter les niveaux de qualification professionnelle correspondant à un des métiers

► Objectif 4 : Élaborer un projet personnel de formation et (ou) professionnel

- 4.1- Identifier les étapes de construction d'un projet professionnel et d'un projet de formation y conduisant
- 4.2- Agir en citoyen autonome et responsable dans la construction de son projet personnel

► Objectif 2 : Choisir des pratiques en accord avec le bien-être et le confort de l'enfant

- 2.1- Repérer des besoins de l'enfant
- 2.2- Proposer une réponse aux besoins identifiés en respectant le rythme de vie de l'enfant
- 2.3- Proposer une réponse aux besoins identifiés dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité
- 2.4- Préparer un biberon et un repas destinés à l'enfant
- 2.5- Entretenir un poste de travail et son environnement
- 2.6- Entretenir les vêtements du nourrisson et du jeune enfant

► Objectif 3 : Choisir des pratiques en accord avec le développement durable

- 3.1- Identifier des comportements en accord avec le développement durable
- 3.2- Identifier des risques, pour la santé de l'enfant, liés à l'utilisation de produits manufacturés
- 3.3- Fabriquer des produits d'hygiène destinés à l'enfant

Référentiel de formation :

EPI

3^{ème} EA

Les deux EPI suivants "L'éducation à la responsabilité et à l'autonomie" et "Le cadre de vie et les activités de restauration" sont exclusivement proposés aux élèves des classes de 3^{ème} EA.

EPI
*Enseignement pratique
interdisciplinaire*

L'éducation à la responsabilité et à l'autonomie

Objectif général :

Développer, par la réalisation d'un projet, des aptitudes nécessaires à l'exercice de l'autonomie et de la responsabilité

Objectifs de l'EPI

- ▶ Objectif 1- Agir de façon autonome et responsable dans la vie scolaire
- ▶ Objectif 2- Agir de façon autonome responsable dans la vie quotidienne
- ▶ Objectif 3- Agir de façon autonome et responsable dans la construction d'un projet personnel, professionnel et/ou de formation
- ▶ Objectif 4- Agir de façon autonome et responsable dans la construction d'un projet
- ▶ Objectif 5- Élaborer un projet personnel de formation et (ou) professionnel

Présentation de l'EPI, conditions d'atteinte des objectifs

Cet EPI relève du domaine éducatif.

Il a pour vocation d'informer l'élève sur les aptitudes nécessaires à l'exercice de l'autonomie et de la responsabilité. Leurs acquisitions se font par le biais de projets qui intègrent les concepts de développement durable. Ces aptitudes pourront être réinvesties par l'élève dans le domaine professionnel.

Il se situe à la croisée des parcours "Culture", "Avenir", "Citoyen" et "Santé".

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

► Objectif 1 : Agir de façon autonome et responsable dans la vie scolaire

- 1.1- S'investir en tant que jeune responsable
- 1.2- Acquérir de l'autonomie dans les démarches d'apprentissage
- 1.3- Acquérir de l'autonomie dans la recherche d'un stage

► Objectif 2 : Agir de façon autonome responsable dans la vie quotidienne

- 2.1- Identifier des risques liés aux actes de la vie courante
- 2.2- Identifier des risques liés au numérique et à la cybercriminalité

► Objectif 3 : Agir de façon autonome et responsable dans la société de l'information

- 3.1- Acquérir une connaissance de l'environnement informationnel et documentaire du XXI^e siècle
- 3.2- Approfondir sa maîtrise de la culture de l'information
- 3.3- Comprendre les modalités et les conditions de validité, de légalité et d'éthique de publication et de diffusion de l'information

► Objectif 4 : Agir de façon autonome et responsable dans la construction d'un projet personnel, professionnel et/ou de formation

- 4.1- S'informer sur l'orientation scolaire et professionnelle
- 4.2- Identifier des cursus de formation en lien avec le projet professionnel
- 4.3- Caractériser les types de contrats de travail
- 4.4- Identifier des atteintes potentielles de la santé liées au métier envisagé.

► Objectif 5 : Élaborer un projet personnel de formation et (ou) professionnel

- 5.1- Identifier les étapes de construction d'un projet professionnel et d'un projet de formation y conduisant
- 5.2- Agir en citoyen autonome et responsable dans la construction de son projet personnel

EPI
*Enseignement pratique
interdisciplinaire*

Le cadre de vie et les activités de restauration

Objectif général :

Découvrir, par la réalisation d'un projet, les activités et les métiers en lien avec la restauration

Objectifs de l'EPI

- ▶ Objectif 1- Identifier les métiers en lien avec la restauration
- ▶ Objectif 2- Identifier des besoins de restauration d'un public
- ▶ Objectif 3- Contribuer à la préservation des ressources en eau dans une perspective de développement durable
- ▶ Objectif 4- Élaborer un projet personnel de formation et (ou) professionnel

Présentation de l'EPI, conditions d'atteinte des objectifs

L'objectif de cet EPI est de permettre aux élèves de découvrir des activités et des métiers en lien avec le cadre de vie et les activités de restauration. Il participe à la maîtrise du socle.

Les activités proposées aux élèves s'appuient sur des projets concrets. Elles sont réalisées au plus près de leur environnement socioculturel et géographique. Elles sont en accord avec les concepts du développement durable.

L'EPI contribue à la construction de leur projet personnel, professionnel et/ou de formation.

Il constitue le support essentiel du parcours "Avenir". Il peut contribuer aux parcours "Citoyen" et "Culture".

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

► Objectif 1 : Identifier des métiers en lien avec la restauration

- 1.1- Rechercher des métiers en lien avec la restauration
- 1.2- Présenter les métiers en lien avec la restauration
- 1.3- Repérer les intérêts et les contraintes en lien avec les métiers de la restauration
- 1.4- Identifier les niveaux de qualification professionnelle correspondant à un des métiers

► Objectif 2 : Identifier des besoins de restauration d'un public

- 2.1- Mettre en œuvre des activités de restauration liés aux besoins de la personne
- 2.2- Contribuer à l'organisation d'une activité en lien avec la restauration
- 2.3- Réaliser une préparation culinaire
- 2.4- Entretenir son poste de travail et son lieu de travail
- 2.5- Entretenir sa tenue professionnelle

► Objectif 3 : Contribuer à la préservation des ressources en eau dans une perspective de développement durable

- 3.1- Identifier les besoins en eau liés aux activités de restauration
- 3.2- Identifier des sources d'approvisionnement en eau potable
- 3.3- Repérer le devenir des eaux usées
- 3.4- Distinguer des pollutions de l'eau liées aux activités de la vie quotidienne
- 3.5- Présenter une mesure de préservation de la qualité de l'eau à un public

► Objectif 4 : Élaborer un projet personnel de formation et (ou) professionnel

- 4.1- Identifier les étapes de construction d'un projet professionnel et d'un projet de formation y conduisant
- 4.2- Agir en citoyen autonome et responsable dans la construction de son projet personnel

4 ^{ème} EA	4 ^{ème} de l'enseignement agricole
3 ^{ème} EA	3 ^{ème} de l'enseignement agricole
AP	Accompagnement Personnalisé
APSA	Activités physiques, sportives et artistiques
BOEN	Bulletin officiel de l'Éducation nationale
CA	Conseil d'administration
CAP	Certificat d'aptitude professionnelle
CECRL	Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues
CEF	Conseil d'éducation et de formation
CMS	Compétences méthodologiques et sociales complémentaires
CPE	Conseiller Principal d'Education
DA	Document d'accompagnement
DNB	Diplôme national du brevet
EMC	Enseignement moral et civique
EPI	Enseignement pratique interdisciplinaire
EPS	Éducation physique et sportive
ESC	Éducation socioculturelle
GPIA	Génie des Procédés des Industries Agroalimentaires
IEA	Inspection de l'enseignement agricole
LSUN	Livret scolaire unique numérique
LV	Langue vivante
SESG/ESF	Sciences économiques, sociales et de gestion/Économie sociale et familiale
Socle	Socle commun de connaissances, de compétences et de culture
STA	Sciences et Techniques de l'Aménagement
STE	Sciences et Techniques des Equipements
STH	Sciences et Techniques Horticoles
STP	Sciences et techniques professionnelles
STV	Sciences et Techniques Viticole
TC	Techniques commerciales
TIM	Technologies de l'informatique et du multimédia

Ministère de l'agriculture et de l'alimentation
Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche
Sous-direction des politiques de formation et d'éducation
Bureau des diplômes de l'enseignement technique
1 ter avenue de Lowendal - 75700 Paris 07SP

Octobre 2018